

Comment débiter en agriculture au Canada



Agriculture
Canada

Publication 1659/F



630.4
C212
P 1659
1986
fr.
00Ag
c.3

Canada

PUBLICATION 1659/F On peut en obtenir des exemplaires
à la Direction générale des communications, Agriculture Canada,
Ottawa K1A 0C7.

©Ministre des Approvisionnements et Services Canada 1986
N° de cat. A15-1659/1986F ISBN: 0-662-93878-X
Impression 1979 Révision 1986 4M-8:86

Also available in English under the title
Starting a farm in Canada.

TABLE DES MATIÈRES

Introduction/5

Différents types d'exploitations agricoles/6

Productions animales/7

Bovins laitiers/7

Bovins de boucherie/9

Porcs/12

Moutons/14

Volailles/15

Cultures commerciales/15

Céréales/19

Oléagineux/24

Haricots blancs/24

Pois de grande culture/24

Tabac/26

Horticulture/26

Production de semences/27

Fermes spécialisées/28

Quelques aspects économiques de l'agriculture/28

Besoins de capitaux/28

Sources de capitaux/29

Gouvernement du Canada/29

Gouvernements provinciaux/29

Banques à charte/30

Coopératives de crédit/30

Sociétés financières/30

Fournisseurs de produits agricoles/30

Municipalités/31

Prêteurs privés/31

Facteurs touchant le revenu agricole/32

Le climat/32

Fluctuations des prix et des contingents de mise
en marché/32

Coûts inflationnistes des facteurs de production/34

Lois et politiques gouvernementales/34

Perspectives mondiales des récoltes/35

Gestion/36

Genre d'agriculture/37

Taille des entreprises/37

Disponibilité et coût de la main-d'oeuvre appropriée/38

Service annuel de la dette/38

Santé des troupeaux, des cultures et de la famille/39

Politiques internationales/40

Choix d'un type de ferme et emplacement/41
Expérience et préférences personnelles/41
Débouchés/41
Disponibilité de la main-d'oeuvre appropriée/42
Climat/42
Sol/43
État des lieux/43
Taxes/48
Possibilités de revente/49
Services sociaux/49
Antécédents ethniques/49
La décision et la recherche/50

Services consultatifs et sources d'information/50
Gouvernement du Canada/50
Ministères provinciaux de l'Agriculture/51
Société du crédit agricole/51
Écoles et facultés d'agriculture/52
Banques à charte et fournisseurs de produits agricoles/52
Organismes et associations agricoles/52
Presse agricole, radio et télévision/55
Voisins/55
Agences immobilières/55
Information par ordinateur/55
Autres sources d'information/56
Périodiques/57
Livres/58
Autres/58

Annexe/59

Production laitière – revenus et dépenses, Ontario, 1983/59
Revenus et dépenses d'une entreprise vaches-veaux de bovins de boucherie, Alberta, 1982/61
Coûts de production de certaines cultures dans l'Ouest du Canada 1982/62
Coûts de production du maïs – 1985/63
Coûts de production du soja – 1985/64

INTRODUCTION

Devenir agriculteur, pour celui qui ne possède qu'une expérience limitée dans ce domaine, c'est une décision à prendre après mûre réflexion et étude approfondie. La présente publication n'a pas la prétention d'enseigner à l'agriculteur son métier. Elle se contente tout au plus d'énumérer et de commenter brièvement certains facteurs importants qui pèsent lourd dans la décision du futur agriculteur, même s'il doit l'être à temps partiel. Elle s'adresse particulièrement à ceux qui, pour la première fois, envisagent de se lancer dans l'exploitation agricole au Canada.

Plusieurs raisons militent en faveur du choix de l'agriculture comme mode de vie. Certains désirent vivre et élever leur famille en milieu rural, aiment élever des animaux ou cherchent tout simplement à travailler pour leur propre compte. D'autres veulent brasser des affaires (c'est-à-dire acheter et vendre), travailler la terre, utiliser des machines agricoles modernes ou, ce qui est peut-être encore plus important, adopter l'agriculture pour gagner leur vie et accroître leur capital.

Avant de décider d'acheter ou de louer une ferme, il faut fixer son choix sur le genre d'exploitation que l'on va entreprendre. Comme il en existe un certain nombre d'accessibles à l'agriculteur novice, il faudra donc en explorer les possibilités et justifier ce choix. Au départ, une bonne réflexion et une étude poussée des problèmes devront éclairer la décision du futur agriculteur sur le genre et l'emplacement de l'exploitation qu'il désire. En général, toutes les ressources de la famille sont investies dans l'entreprise dont la réussite assurera la subsistance de l'agriculteur. C'est donc un enjeu important sur lequel cette publication se penchera de façon particulière si l'on considère, par ailleurs, qu'un grand nombre de facteurs économiques influent sur le financement et le revenu potentiel de l'entreprise agricole. On espère que ces facteurs recevront toute l'attention nécessaire et que l'on obtiendra le maximum de renseignements à leur sujet.

Pour le profane, l'agriculture est une entreprise complexe qui exige des connaissances et des compétences hautement spécialisées. Il n'a pas tort. Heureusement, de nombreuses sources d'informations techniques et des services de consultation sont mis gratuitement à la disposition de l'agriculteur. Il semble même que ces sources soient tellement nombreuses qu'elles risquent de créer une certaine confusion. Il faut donc savoir faire un choix parmi les recommandations et conseils multiples. Ce choix est la clé du succès dans la gestion agricole.

Il faut se rendre compte, par ailleurs, que l'exploitation agricole est devenue hautement scientifique. Elle fait appel à une variété de technologies (p. ex. les produits chimiques pour lutter contre les ravageurs, les engrais pour fertiliser le sol, la nourriture du bétail et de la volaille, et les machines perfectionnées, pour remplacer le travail manuel). Malgré l'énorme bagage de connaissances nécessaires à l'agriculteur moderne, celui-ci doit aussi compter, dans une large mesure, sur les services de vétérinaires pour soigner les animaux malades, de mécaniciens chevronnés pour réparer ses tracteurs et ses machines, et de comptables pour tenir ses livres et préparer sa déclaration d'impôt sur le revenu.

Ceux qui croient encore que l'agriculture est un mode de vie pastoral, calme et tranquille, s'apercevront bien vite du contraire. Ils devront évoluer dans un monde hautement concurrentiel et fortement réglementé. L'agriculteur canadien n'est pas libre "d'être son propre patron", de planifier librement son entreprise, de

fixer à sa guise ses objectifs ou de produire et de commercialiser ce qu'il entend, là et au moment qu'il choisit, à l'abri de toute réglementation et tracasserie administrative. Parmi les rares exceptions, il y a l'élevage des bovins de boucherie et des moutons, la production du maïs et la culture des fruits et légumes vendus dans des stands au bord des routes ou récoltés par le consommateur. Mais même ces secteurs doivent se plier aux limites imposées par le marché.

La valeur des terres et certains contingents de mise en marché exigent des investissements tellement élevés que tout rendement financier devient presque impossible. Il va sans dire qu'il faut faire preuve d'une extrême prudence lorsqu'on songe à acheter une exploitation agricole. Mais pour ceux qui jouissent d'une bonne santé et qui ont les ressources financières nécessaires, les occasions de se lancer en agriculture ne manquent généralement pas et se présentent dans toutes les régions agricoles du Canada.

DIFFÉRENTS TYPES D'EXPLOITATIONS AGRICOLES

L'agriculture au Canada peut être classée de différentes manières, par exemple :

- à temps partiel, entreprise familiale, association ou corporation;
- intensive ou extensive, selon qu'il s'agit d'une culture produisant un rendement élevé sur une surface relativement petite ou de la culture mécanisée de produits dont la valeur est plus faible sur de grandes surfaces; mixte ou spécialisée;
- selon la sorte d'entreprise : volaille, lait, boeuf, céréales, produits divers ou spéciaux;
- selon la dimension, petite, moyenne ou grande;
- avec ou sans irrigation;
- en plein champs ou en serre.

L'agriculteur à temps partiel est une personne dont l'agriculture n'est pas l'occupation principale et qui tire généralement son revenu d'une autre source. De plus en plus, l'acquisition de propriétés rurales par des citoyens exerce une pression à la hausse sur la valeur foncière des fermes. Un bon nombre d'agriculteurs exercent leur métier à temps partiel et produisent une partie importante des denrées agricoles que l'on trouve sur le marché.

Si l'agriculture vous intéresse et que vous manquez d'expérience ou que vos ressources ne vous permettent pas de vous y consacrer à plein temps, commencez à temps partiel. C'est le moyen le plus sûr et le plus pratique d'atteindre vos objectifs à court et à long terme. Il va sans dire qu'au départ, l'agriculteur à temps partiel se prévaudra moins des politiques fédérales et provinciales que l'agriculteur à plein temps. Dans la plupart des provinces, d'ailleurs, les agriculteurs à temps partiel ne sont pas admissibles aux principales subventions du gouvernement.

La ferme familiale est le genre d'exploitation le plus courant au Canada. Une machinerie moderne, un bon système de manipulation des produits et une gestion saine permettent à l'agriculteur et à sa famille de bien vivre sans pour cela être

obligés d'effectuer le travail pénible et ingrat d'autrefois. Une exploitation de certaine importance peut se permettre d'embaucher du personnel manuel.

Une association formée d'un groupe de personnes appartenant ou non à une même famille offre un certain avantage pour débiter en agriculture, particulièrement lorsque l'importance de l'entreprise est au delà des moyens financiers et des capacités d'une seule personne de fournir ou de diriger la main-d'oeuvre nécessaire.

L'agriculture peut être intensive, dépendant de la terre, de la main-d'oeuvre, du capital ou de toute combinaison de ces facteurs. La culture maraîchère, la production d'oeufs et de poulets à griller sont des exemples d'une agriculture intensive. L'élevage de bovins et la production de maïs et d'autres céréales sont des exemples d'agriculture extensive. L'agriculture intensive peut intéresser les familles nombreuses aux ressources financières restreintes, alors que la grande ferme mécanisée conviendra mieux à l'exploitant unique possédant les capitaux et les aptitudes nécessaires pour s'occuper du bétail et des machines.

Les fermes mixtes, où l'on s'adonnait à des productions diverses, mais en petites quantités, ont été remplacées par des fermes plus efficaces et spécialisées dans un ou deux secteurs. Bien que la ferme mixte traditionnelle qui compte quelques poules, des porcs et des vaches, des ruches, des arbres fruitiers et un grand potager, éveille encore un peu de nostalgie, elle ne peut malheureusement fournir assez de revenus pour subvenir aux besoins d'une famille moderne. C'est la raison pour laquelle elle est réservée à l'agriculture à temps partiel. On constatera, à l'expérience, que l'exploitation spécialisée est plus rentable et facile à gérer. Elle est par ailleurs plus vulnérable aux caprices de la nature et aux fluctuations du marché, mais la Loi sur la stabilisation des prix agricoles régularise les prix de neuf produits principaux au cours des années où ils sont anormalement bas. L'assurance-récolte et la fixation des prix de nombreux produits par les offices de commercialisation ont également contribué à atténuer les risques inhérents à la plupart des exploitations agricoles spécialisées.

Productions animales

Bovins laitiers

La ferme laitière, particulièrement sur une terre fertile, a été et demeure l'une des entreprises les plus rentables. Une terre fertile, bien drainée et capable de produire régulièrement des rendements supérieurs à la moyenne de luzerne, de maïs et de céréales est un facteur déterminant pour une production laitière rentable. La quantité de lait et le revenu net tirés de la ferme dépendent, dans une large mesure, de la quantité et de la qualité des céréales fourragères, récoltées et stockées dans l'exploitation.

La production laitière nécessite un travail spécialisé et une excellente gestion. La traite et les autres travaux connexes doivent se faire régulièrement, de préférence par les mêmes personnes. En outre les fermiers sont astreints à ces tâches à heures fixes tous les jours de l'année et il faut consacrer plus de temps aux bovins laitiers qu'à tout autre type de bétail.

Il est rare que l'on débute dans l'exploitation à temps partiel d'une ferme de production laitière à cause de l'importance des capitaux nécessaires, du besoin de se spécialiser rapidement et des longues heures de travail. Avant de vous lancer à plein temps dans l'exploitation d'une ferme de production laitière, cherchez d'abord à acquérir l'expérience nécessaire en travaillant dans une ou plusieurs de ces fermes.

La production laitière est fortement réglementée au Canada. Les installations (laiterie, etc.) doivent être approuvées par le gouvernement et on doit obtenir un permis de vente de l'Office provincial de commercialisation ou de la Commission canadienne du lait avant le début de l'exploitation. En plus de l'achat de la ferme, du bétail et des machines, il faut payer pour obtenir un contingent de mise en marché. Le prix de celui-ci peut atteindre ou dépasser 4000 \$ pour chaque vache du troupeau. Cela signifie qu'il en coûterait plus de 100 000 \$ pour avoir le droit de vendre le lait provenant d'une ferme laitière rentable (production annuelle de 160 000 L). Cette somme représente environ cinq fois la valeur réelle du contingent selon certains économistes agricoles qui ont fait le calcul en la capitalisant dans l'entreprise agricole.

Pour réussir une exploitation laitière il faut avoir une bonne production végétale et des vaches saines, convenablement logées, que l'on traite régulièrement et que l'on fait saillir de façon à vêler tous les douze mois. Durant toute la période de lactation, la vache laitière a besoin d'un programme complet d'alimentation intensive. En effet, elle consomme de 4 à 6 tonnes de foin, ou l'équivalent en fourrage, par année. À noter que 3 tonnes d'ensilage de maïs ou 2 tonnes de fourrage demi-sec remplacent 1 tonne de foin. En plus de tout ce fourrage grossier, la vache consommera de 1 à 2 tonnes de concentrés pour produire 5000 à 8000 kg de lait par période de lactation de 10 mois.

De nos jours, la plupart des producteurs ne comptent plus sur la paissance pour assurer une bonne partie de l'alimentation d'été de leurs vaches laitières. Il préfèrent plutôt servir à peu près la même ration à longueur d'année. Les taures de 6 à 24 mois sont généralement laissées à l'herbe dans des champs bien clôturés et pourvus d'un bon approvisionnement en eau.

Plutôt que d'acheter la terre et les bâtiments, puis les vaches laitières de diverses sources, ensuite les machines neuves ou d'occasion et finalement un contingent de mise au marché, presque tous les nouveaux exploitants achètent une ferme déjà établie. Le prix est en fonction du nombre d'hectares, de l'importance du contingent (en kilogrammes ou litres), de l'importance et de la qualité du troupeau, de la qualité de la terre, de l'âge et de l'état des machines, ainsi que de celui des bâtiments et de la maison de ferme.

Au plus bas de l'échelle des prix, les machines et les bâtiments seront plus vieux et devront être réparés ou même remplacés. Les vaches ne seront pas enregistrées ni inscrites au Contrôle laitier et la couche de terre arable pourra être mince, pierreuse, mal drainée, argileuse et lourde ou sablonneuse. La propriété sera probablement située près d'une route de terre et éloignée de la ville. Le prix d'une telle ferme ayant une superficie de 60 ha, et comptant 25 vaches à lait et 20 têtes de jeunes bovins, sera probablement de 200 000 \$ à 300 000 \$. Par contre, le prix d'une ferme bien située de 125 ha, caractérisée par un sol fertile, des bâtiments et des machines modernes, et comptant de 50 à 60 vaches de race



inscrites au Contrôle laitier et 50 têtes de jeunes bovins, variera de 400 000 \$ à 700 000 \$. Alors que l'agriculteur ne peut espérer réaliser plus de 4000 \$ à 5000 \$ de revenu net par année avec le premier type de ferme, il peut fort bien s'attendre à au moins cinq fois plus dans le second cas.

Bovins de boucherie

Si vous aimez les bovins, mais ne voulez pas traire les vaches deux fois par jour tous les jours de l'année, vous pourrez vous occuper de l'élevage des bovins de boucherie. Ceux-ci servent à transformer les herbages, le foin et l'ensilage de maïs en produit commercialisable. Puisque le rendement par animal est de loin inférieur à celui obtenu avec les bovins laitiers, la plupart des éleveurs de bovins de boucherie s'adonnent également à des cultures commerciales ou occupent un autre emploi. Cet élevage se divise en deux catégories : le naissage et la finition. Celle-ci est généralement effectuée en parcs d'engraissement.



Naissage — On garde des vaches de boucherie pour l'élevage des veaux que l'on vend souvent aux parcs d'engraissement pour la finition. Les veaux sont généralement vendus à 7 mois et à environ 180 kg ou à 10 mois et à environ 280 kg. Dans certaines entreprises où les approvisionnements d'aliments, la stabulation et la main-d'oeuvre le permettent, les veaux sont élevés et vendus comme sujets d'un an au poids de 340 à 400 kg.

La production et la vente de veaux de boucherie a rarement constitué l'un des aspects les plus rentables de l'agriculture. Partout où domine ce type d'élevage (p. ex. en Australie, en Argentine, dans le Sud-Ouest des États-Unis et dans certaines parties de l'Ouest du Canada), on le retrouve généralement associé à des étendues relativement grandes de terre peu fertile (ranches), dotées d'installations de logement minimales et caractérisées par l'utilisation restreinte de foin et d'ensilage. Dans d'autres régions du Canada, ce genre d'agriculture s'est montré incapable de concurrencer d'autres entreprises établies sur des terres fertiles et plus chères. Dans certains cas, quelques vaches de boucherie sont gardées sur des terres fertiles pour récupérer les déchets de culture et les fourrages produits dans

les rotations de cultures commerciales. Il n'en reste pas moins que de nombreuses régions de l'Est du Canada se prêtent mieux à des exploitations de naissance qu'à tout autre genre d'agriculture. En effet, le relief, la pierrosité, le mauvais drainage et les unités thermiques y sont tels qu'on ne peut y produire que du foin et de l'herbage.

Les recherches ont révélé qu'il n'est pas nécessaire de garder des vaches de boucherie en stabulation pendant l'hiver dans l'Est du Canada, mais que celles qui vèlent au printemps ont besoin d'un endroit sec à l'abri des courants d'air.

Bien que l'alimentation ne soit pas aussi importante que pour les vaches laitières très productives, il est essentiel que les vaches de boucherie reçoivent une ration suffisante de substances nutritives indispensables. Par exemple, la vache de boucherie tarie consomme environ 2 tonnes de foin au cours de l'hiver. Le succès d'une exploitation de naissance dépend largement du pourcentage de veaux sevrés (au moins 90 %) et de la productivité des pâturages. La qualité du sol et le régime d'exploitation (emploi d'engrais, rénovation des pâturages, désherbage, etc.) influenceront considérablement sur la capacité de charge des pâturages. Dans l'Est du Canada, une vache suitée a besoin de 1 à 2 ha de bon pâturage au cours de l'été, contre 6 à 10 ha dans l'Ouest.

Les frais d'immobilisation d'une exploitation de naissance de bovins de boucherie peuvent varier de quelques milliers de dollars pour 40 ha de maigre pâturage et une douzaine de vaches, à quelques centaines de milliers de dollars pour un grand ranch dans l'Ouest du Canada.

Parc d'engraissement — Un parc d'engraissement sert à élever et à engraisser du bétail. D'habitude, il consiste en une cour pavée, entourée d'un brise-vent. Il peut contenir une grange ouverte et non chauffée qui sert d'abri. Il est conçu uniquement pour entreposer les aliments (généralement de l'ensilage de maïs et des céréales de provende) et les transporter mécaniquement vers les mangeoires. C'est dans un tel parc que de jeunes bovins, pesant de 180 à 225 kg, sont nourris pendant à peu près 10 mois jusqu'à ce qu'ils atteignent un poids d'abattage de 450 à 550 kg.

Les bouvillons et génisses finis dans les parcs d'engraissement de l'Ontario reçoivent comme nourriture autant d'ensilage de maïs et de grain qu'ils peuvent manger. En moyenne, il faut environ 900 kg d'ensilage et 90 kg de grain pour atteindre 45 kg de poids vif. Par conséquent, un bovin d'engrais de 205 kg exigera environ 6 tonnes d'ensilage et 545 kg de grain pour atteindre un poids de marché de 475 kg. Il faut viser un gain quotidien moyen de 0,86 à 1 kg et maintenir les pertes à moins de 2 %.

Vu l'investissement plus élevé qu'exige l'exploitation d'une ferme avec parc d'engraissement, l'importance du fonds de roulement (environ 400 000 \$ pour 500 veaux d'engrais) et le risque de perte à cause de la fluctuation des prix, ce genre d'agriculture ne convient pas du tout à l'amateur. Mais cela ne veut pas dire que le petit exploitant ne peut pas participer à la finition de ses bovins dans certaines régions du pays. Certains exploitants de parcs d'engraissement acceptent des bovins d'autres producteurs et demandent un prix forfaitaire pour chaque kilogramme de gain ou pour la quantité d'aliments consommés. Dans chaque cas, les frais d'immobilisation et les risques sont réduits d'autant.

Porcs

Au Canada, la production porcine est devenue une activité tellement spécialisée qu'elle repose presque exclusivement entre les mains de quelques grosses exploitations. Cependant, l'agriculteur peut encore garder quelques truies et vendre les porcelets sevrés au marché à bestiaux local ou acheter des porcelets d'un autre producteur et les engraisser jusqu'à ce qu'ils atteignent le poids de marché. Même compte tenu d'une marge bénéficiaire brute de 20 \$ le porc en plus de coût des aliments et du porcelet sevré, il semble que pour s'assurer 1000 \$ de revenu, le producteur devra loger et engraisser 50 porcs jusqu'à un poids de marché de 85 à 100 kg, ce qui nécessite de 150 à 160 jours.

Naissage-engraissement — Le système le plus rentable est de garder des truies et d'engraisser les porcelets pour les rendre au poids de marché. Il est généralement possible de faire des profits supplémentaires lorsque la plupart des composants des aliments sont produits dans la ferme même. Vu la fluctuation et le caractère quelque peu cyclique des prix des porcs et des céréales fourragères, le fait de produire soi-même ses sujets d'engrais et ses aliments en périodes creuses permet de surmonter les années difficiles. Parmi les trois systèmes de production porcine, le naissage-engraissement exige la meilleure gestion, les bâtiments les plus élaborés et le plus de capitaux.

Naissage-sevrage — Dans ce genre d'exploitation, un troupeau de truies est gardé pour élever des porcelets qui seront plus tard vendus à un engraisseur de porcs de marché. Les porcelets sont vendus au sevrage, généralement à l'âge de 5 à 7 semaines, quoique certains clients les préfèrent à 20 kg au sevrage, ce qui équivaudrait à 7-8 semaines. Il faut beaucoup plus de travail pour s'occuper d'un troupeau de truies et de porcelets sevrés que d'un troupeau comparable de porcs de marché.

Toutefois, le poste des aliments représente une plus faible proportion du budget total des dépenses. En moyenne, il faut légèrement plus d'une tonne d'aliments par année pour nourrir une truie et ses portées jusqu'au sevrage. À noter que chaque truie devrait sevrer deux portées (ou un total de 18 porcelets) par année, dont 70 % devraient être d'indice 103 ou plus (carcasse de haute qualité).

Comme les truies mettent bas à toute heure du jour et souvent de la nuit, il faut être présent lors des naissances et prendre soin des jeunes porcelets malades 24 heures par jour et 7 jours par semaine. Cela exige une forte motivation puisque le succès de l'entreprise dépend dans une large mesure de l'attention de tous les instants accordée aux divers aspects de la reproduction, du logement, de l'alimentation et de l'hygiène des animaux. Des registres précis doivent être tenus pour servir à prendre des décisions en matière de gestion.

Engraissement — Dans ce genre d'exploitation, les producteurs achètent des porcelets sevrés et les engraisent jusqu'au poids de marché de 85 à 100 kg. Dans certaines régions du Canada (Prairies et Ontario), les engraisseurs cultivent la plupart des composants de leurs rations alors que dans d'autres (Québec et provinces maritimes) ils comptent presque entièrement sur les aliments achetés. Il

va sans dire que les engraisseurs qui achètent tous leurs aliments sont à la merci des variations des prix.

Les prix des porcs s'établissent d'après l'indice de catégorie des carcasses (les meilleurs prix correspondent aux carcasses de plus haute qualité). L'engraisser devrait donc viser à mettre sur le marché des porcs du calibre le plus élevé possible. La qualité des carcasses est en grande partie héréditaire, mais elle dépend également de l'alimentation et du poids à l'expédition. Il importe donc d'acheter des porcelets sevrés d'éleveurs dont les porcs sont renommés pour leur qualité, de les engraisser au moyen d'une ration bien équilibrée et de les expédier au marché avant qu'ils ne soient trop lourds. Tout comme les autres bestiaux, les porcs sont sensibles à un certain nombre de maladies. L'hygiène du troupeau cause un problème plus aigu lorsque les animaux sont nombreux et soumis à l'agression de la densité, à moins que l'ambiance des bâtiments ne soit minutieusement contrôlée et qu'on ne recherche quotidiennement toute manifestation de symptômes de maladie.

Le capital investi à long terme dans ce genre d'entreprise est généralement plus faible que pour la plupart des autres types d'exploitation qui rapportent le même revenu net. Mais le fonds de roulement sera plus élevé si l'engraisser achète tous ses porcelets sevrés et ses aliments. La ferme d'engraissement où l'alimentation et l'évacuation du fumier se font mécaniquement nécessitera moins de main-d'oeuvre par dollar de revenu que presque tous les autres types d'élevage.

Comme il s'agit essentiellement d'engraissement, l'indice de consommation (c'est-à-dire le nombre de kilogrammes d'aliments nécessaires pour produire 1 kg de poids vif) est d'une importance cruciale pour la rentabilité de l'entreprise. Un porc sevré de 20 kg consommera environ 225 kg d'aliments équilibrés pour atteindre le poids de marché avant l'âge de 160 jours. Les céréales fourragères les plus utilisées sont l'orge et le maïs. Les céréales sont mélangées à des protéines, des minéraux, des vitamines et des suppléments pour en faire une ration équilibrée. Le tourteau de soja constitue la principale source de protéines au Canada.

L'engraisser qui met au marché moins de 70 % de ses porcs ayant un indice de 103 devrait probablement changer de source d'approvisionnement en porcelets sevrés et revoir son programme d'engraissement. Les pertes supérieures à 3 % réduiront également la rentabilité de l'entreprise.

Avant de s'engager dans une exploitation de naissage-sevrage ou d'engraissement, mieux vaut en parler à des exploitants expérimentés, à des représentants de l'office provincial de commercialisation et à des conseillers agricoles du ministère provincial de l'Agriculture, car il s'agit là d'entreprises d'envergure pour lesquelles il peut arriver que l'agriculteur débutant n'ait pas l'expérience de gestion voulue.

Le coût d'établissement ou d'achat d'une exploitation de naissage-sevrage ou d'engraissement dépendra de la superficie et de la qualité du sol, de la taille des bâtiments et du degré d'automatisation du matériel de manutention.

Puisque toutes les provinces disposent d'offices de commercialisation des porcs, le nouvel exploitant se doit d'y adhérer et de se conformer à leur réglementation concernant la vente de ses porcs. En groupant tous les porcs mis au marché, ces offices cherchent à obtenir le meilleur prix possible.

Jusqu'ici, ils n'ont pas encore imposé de contingent de production ni de mise en marché.

Moutons

L'élevage du mouton est l'un des rares types de production non réglementés et l'un de ceux qui offrent des possibilités d'expansion pratiquement illimitées au Canada. À l'instar des bovins, le mouton est un ruminant qui peut consommer avantageusement les fourrages et valoriser de maigres pâturages. Cet élevage nécessite toutefois de très bonnes clôtures dont la construction et la réparation sont longues et onéreuses. La menace que représentent les prédateurs constitue le facteur de dissuasion le plus important pour une production ovine d'envergure. En effet, les chiens errants et, dans certaines régions, les loups et les ours peuvent facilement détruire un troupeau de moutons. Toutefois, la production ovine apportera beaucoup de satisfaction et assurera un revenu raisonnable à ceux qui se sentent prêts à consacrer de longues heures de travail à l'agnelage et à la tonte, ainsi qu'à la construction de bonnes clôtures et à la protection contre les prédateurs. Il faut moins de capital pour établir un élevage de moutons qu'une exploitation bovine ou porcine. Sauf au moment de l'agnelage et de la tonte, la production ovine n'est pas exigeante en main-d'oeuvre puisqu'une seule personne peut s'occuper de 300 à 400 brebis et de leurs agneaux tout en produisant également les aliments dont ils ont besoin.

Une brebis de 60 kg a besoin d'environ 2 kg de foin par jour et jusqu'à 0,5 kg de grain en fin de gestation et en début de lactation. La quantité totale d'aliments nécessaires, outre la paissance, sera d'environ 340 kg de foin et 55 à 70 kg de grain, ce qui, pour un troupeau de 400 brebis, correspond à un total de 150 tonnes de foin et 25 tonnes de grain (nécessitant environ 40 ha en prairie et 10 ha en céréales). Étant donné que le mouton consomme diverses espèces de mauvaises herbes, on pense souvent à tort qu'il n'a pas besoin de foin ni de pâturage de haute qualité. Cinq brebis consomment environ la même quantité d'aliments qu'une vache de boucherie. Sur les pâturages très productifs et bien exploités de l'Est du Canada, il est possible de prévoir un taux de charge allant jusqu'à 12 brebis/ha, contre 2 à 3 pour les pâturages bons à moyens. Par contre, il faut compter jusqu'à 2 ha/brebis pour les pâturages passables à médiocres (et même plus dans certaines régions de l'Ouest du Canada).

Mieux vaut démarrer à une petite échelle et s'assurer les services d'un exploitant expérimenté dans le choix d'animaux de souche. Il est préférable de se procurer des brebis de 2 ans, mais de bonnes agnelles conviennent également et sont souvent plus facilement disponibles, tout comme le sont les grands lots uniformes de brebis de l'Ouest du Canada. On ne devrait acheter que des brebis qui possèdent des dents, des pieds et des pis en bon état. Étant donné que les béliers influent beaucoup plus que les brebis sur la qualité des agneaux proportionnellement à leur nombre (1 bélier pour 30 à 35 brebis), il est conseillé d'acheter des béliers de la meilleure qualité possible. Les éleveurs de sujets de reproduction de chacune des provinces disposent d'un grand nombre de races de mouton. La plupart des éleveurs commerciaux pratiquent la méthode de croisement, non seulement, pour tirer profit de la vigueur hybride de la descendance, mais également pour combiner les caractères souhaitables des divers parents.

Un bonne conduite du troupeau devrait généralement se solder par une production annuelle d'au moins 1,4 agneau et une mortalité de brebis inférieure à 3 %.

Les frais d'immobilisation inhérents à l'établissement d'une ferme ovine varieront en fonction de la qualité du sol et des bâtiments, ainsi que du nombre de l'âge et de la qualité des brebis. Il devrait être possible de démarrer une exploitation rentable pour environ 175 000 \$.

Volailles

L'aviculture peut comprendre la production d'oeufs frais, d'oeufs d'incubation, de poulets à griller, de jeunes poulettes, de dindons ou de canards. C'est devenu une entreprise d'une telle envergure, si hautement spécialisée, à si forte concentration de capital et tellement réglementée dans toutes les régions du Canada qu'il reste malheureusement très peu d'ouvertures pour le débutant. Par exemple, une seule personne dans un poulailler moderne et automatisé de poudeuses en batterie peut s'occuper de 10 000 à 30 000 sujets. Compte tenu d'une production annuelle moyenne de 20 douzaines d'oeufs par sujet, une seule personne peut produire de 200 000 à 600 000 douzaines d'oeufs. À une échelle comparable, elle pourrait s'occuper de 50 000 poulets à griller. Comme un même bâtiment peut produire de 5 à 6 lots par année, cette même personne pourrait produire annuellement environ 225 000 à 338 000 kg de poulet.

Si le nouvel exploitant pense s'adonner à plein temps à l'aviculture, il faudra nécessairement qu'il achète d'un producteur déjà établi une propriété pourvue des bâtiments, troupeaux et contingents de commercialisation nécessaires. Comme occupation secondaire ou exploitation à temps partiel, certaines provinces autorisent la production et la mise au marché d'oeufs provenant d'un petit troupeau (300 à 500 poules) sans passer par l'office de commercialisation. Il est également possible d'élever quelques centaines de sujets de type lourd (chapons) et de les vendre localement comme poulets à rôtir habillés sans passer par l'office de commercialisation des poulets à griller.

Vu le faible nombre de débutants qui se lancent en aviculture chaque année, mieux vaut obtenir de plus amples informations auprès du bureau provincial d'aviculture et des offices locaux de commercialisation des oeufs ou des poulets à griller.

Cultures commerciales

Beaucoup de gens ont débuté à plein temps en agriculture au Canada après avoir loué ou acheté la terre et les machines pour ensuite produire des récoltes destinées à la vente. C'est ce qu'on appelle la culture commerciale. Elle intéresse ceux qui veulent se lancer en agriculture, mais qui n'ont pas l'expérience ni le désir d'exploiter une ferme d'élevage. Les cultures commerciales sont également produites à une échelle plus restreinte par certains éleveurs qui possèdent plus de terre qu'ils n'en ont besoin pour nourrir leur bétail. Comme ce genre d'agriculture nécessite moins de capitaux, il exerce un certain attrait sur celui dont les économies sont limitées et qui désire s'adonner à l'agriculture.

Dans la plupart des régions du Canada, les diverses sortes de cultures qu'on peut produire de façon satisfaisante et vendre à profit sont généralement limitées. Nous examinerons ci-après certains des facteurs qui peuvent influencer sur le choix d'une culture.

Climat — Les facteurs climatiques dont il faut tenir compte dans le choix d'une culture commerciale sont les suivants :

- la durée de la saison de culture (nombre de jours sans gelée, les dates de la première et de la dernière gelée, et le nombre de jours où la température se maintient au-dessus de 5 °C);
- la moyenne annuelle des unités thermiques accumulées;
- le régime pluvial au cours de la saison de végétation;
- la longueur du jour au cours de la saison de culture;
- les températures mensuelles moyennes;
- la fréquence et l'intensité des orages, y compris la grêle;
- l'humidité relative; et
- les vents.

L'expérience des agriculteurs actuels ou retraités établis dans la collectivité aura assez bien déterminé laquelle des cultures courantes est la mieux adaptée à une région donnée du pays. En règle générale, les possibilités d'établir une ferme à l'extérieur des zones agricoles actuelles du Canada sont assez restreintes.

Sol — Les diverses caractéristiques du sol qui influent sur son utilité pour les productions végétales sont :

- le relief;
- la pierrosité;
- le drainage;
- le profil du sol;
- la granulométrie (proportion relative de sable, de limon, d'argile ou de terre organique);
- le pH (degré d'acidité ou d'alcalinité);
- la capacité de rétention d'eau;
- la fertilité (teneurs en azote, phosphore, potassium et oligo-éléments);
- les mauvaises herbes (vivaces et annuelles); et
- les résidus d'herbicides (comme l'atrazine) dont il faut tenir compte dans la rotation des cultures.

Productivité — Le comportement agronomique de la culture dans son milieu, envisagé sous l'angle du climat et du sol décrit plus haut.

Marchés — Les facteurs suivants doivent absolument être étudiés avant la production de récoltes destinées à la vente :

- la demande pour la culture en question;
- la structure des prix existante et prévue;
- la proximité des marchés et les frais de transport;

- la question de savoir si c'est un marché libre ou réglementé (offices de commercialisation);
- le nombre d'acheteurs éventuels dans la région et leur intégrité; et
- la possibilité de conclure un contrat avec l'acheteur pour la culture en question.

Disponibilité et coût des facteurs de production — Avant de choisir les cultures à exploiter, il faut se renseigner parfaitement sur la disponibilité et le coût des divers articles nécessaires à la production, à la protection et à la récolte :

- la semence appropriée, de préférence des variétés certifiées et recommandées;
- le fonds de roulement nécessaire (des dépenses considérables devront être engagées pendant plusieurs mois avant que les premières recettes puissent être réalisées par la vente des récoltes);
- les machines, y compris le matériel spécialisé comme l'arracheuse de haricots (à défaut d'en être propriétaire, existe-t-il des entrepreneurs locaux?);
- la main-d'oeuvre (la culture des céréales et des oléagineux ne nécessite généralement pas de main-d'oeuvre supplémentaire du fait qu'elle est presque entièrement mécanisée (machines et matériel de manutention modernes), mais celle du tabac, des fruits et des légumes dépend largement de la main-d'oeuvre salariée (en particulier au moment de la récolte);
- le matériel comme les engrais, le carburant, les antiparasitaires, etc.;
- les clôtures; et
- l'eau à des fins de pulvérisation et peut-être d'irrigation.

Rentabilité — Le rendement multiplié par les prix du marché, moins les coûts des facteurs de production (s'ils sont disponibles), égale le profit. Vu le grand nombre de variables dans chaque membre de l'équation, il est bien entendu impossible de prédire exactement le profit net résultant de la production d'une culture donnée. À l'aide de moyennes (rendement, prix, coût de production), on peut néanmoins essayer de prévoir la rentabilité des diverses cultures envisagées. Outre le profit total ou par hectare, il est utile de le calculer sur une base horaire de travail et comme revenu d'investissement après avoir établi un taux raisonnable de rémunération de la main-d'oeuvre. Non seulement la projection de la marge brute d'autofinancement et du profit probable guide-t-elle le choix des cultures commerciales à produire, mais elle aide également à obtenir des banques le capital d'exploitation nécessaire.

Risques — On a déjà entendu dire qu'il faut être un peu spéculateur pour miser ainsi sur la production et la vente de cultures commerciales comme moyens de subsistance en raison des risques énormes qu'elles comportent.

La température influe davantage sur les recettes tirées des cultures commerciales que tout autre facteur, sauf une mauvaise gestion. Les conditions météorologiques favorables se traduiront presque toujours par des cultures

productives et de haute qualité, alors que le mauvais temps peut en réduire la qualité et le rendement.

Les maladies, en particulier celles qui ne peuvent se combattre par la pulvérisation ou le poudrage de fongicides appropriés, constituent également une menace pour les productions végétales.

Les infestations d'insectes comme les criquets, les légionnaires, les pucerons, les charançons de la luzerne, etc., réduiront sensiblement le rendement et la qualité des cultures à moins qu'on ne puisse les combattre par pulvérisation ou poudrage d'insecticides organiques. Ceux-ci sont toutefois onéreux, d'emploi dangereux, et ils peuvent endommager les cultures.

Les ours, les rats laveurs, les marmottes, les lièvres, les oiseaux, etc., peuvent également causer des dégâts considérables, en particulier aux cultures fruitières et maraîchères.

Entreposage — Les cultures de conserve (comme les pois, les tomates, le maïs sucré, les citrouilles) qui sont directement acheminés du champ à l'usine de transformation ne nécessitent pas d'entreposage à la ferme. D'autres, comme le blé, l'orge et l'avoine, doivent être stockés en cellules chez le producteur. Pour leur part, les pommes de terre, les choux d'hiver et les carottes nécessitent un entreposage frigorifique isotherme, alors que les pommes ont besoin de chambres froides à atmosphère contrôlée. Le maïs en épi est entreposé dans des cribs, le maïs en grains en cellules et le maïs humide est conservé en silos.

Connaissances et préférences personnelles — La connaissance des cultures et de leurs exigences, les préférences et l'aptitude à faire les choses à temps doivent toutes être considérées dans le choix d'une culture commerciale produite à temps partiel ou à plein temps.

Autres utilisations ou valeur de récupération — L'assurance-récolte et les contrats négociés entre les offices de commercialisation et les transformateurs de cultures de conserve et de surgélation ont éliminé le risque de perte totale de revenu advenant que les récoltes ne soient pas commercialisables. Certaines récoltes présentent toutefois des risques parce qu'elles n'ont aucune valeur de récupération. Citons, entre autres, la fléole atteinte de moisissure, la semence de lotier corniculé ou les cultures très bon marché comme les fruits de vergers endommagés par des vents violents ou par la grêle. En revanche, d'autres cultures comme le maïs et le blé ont une valeur de récupération sûre sous forme d'aliments pour le bétail ou la volaille.

Caractéristiques des cultures — Les facteurs suivants peuvent influencer sur le choix des cultures :

- leur incidence sur le sol (certaines cultures, comme le maïs, épuisent le sol alors que d'autres, comme les fourrages, le conservent);
- leurs sous-produits (la paille de blé ou d'orge peut être vendue ou utilisée comme litière, mais les haricots blancs, le soja, la moutarde, etc., ne donnent aucun sous-produit utile);
- leur valeur relative par unité de poids (la pomme de terre et la betterave à sucre possèdent une faible valeur à la tonne par rapport aux oléagineux et aux

- semences de plantes fourragères), facteur important du point de vue de la main-d'oeuvre et de l'énergie nécessaire à la manutention du produit;
- le besoin de machines spéciales (l'agriculteur pourra produire certaines cultures à l'aide des machines qu'il possède déjà, alors que d'autres cultures comme les haricots blancs nécessiteront une récolteuse spéciale);
 - la précocité, facteur important si la récolte doit être synchronisée avec d'autres travaux agricoles;
 - l'annualité ou la pérennité des cultures (un bail à court terme sur une terre louée oblige le producteur à choisir des cultures annuelles, alors qu'un bail à long terme ou le titre de propriété permet l'utilisation de cultures vivaces); et
 - l'abondance de données de recherches disponibles et applicables. Certaines régions foisonneront de données pouvant servir de base à des décisions en matière de conduite des cultures répandues dans ces régions, alors que pour d'autres cultures, il restera encore beaucoup de questions sans réponse.

Céréales

Les Prairies sont mondialement renommées pour la production de leurs céréales de haute qualité comme le blé, l'orge, l'avoine et le seigle. Si le nouvel exploitant songe à produire des céréales pour le marché, il devra envisager la possibilité de le faire dans les Prairies. Il existe quand même des possibilités, plus limitées toutefois, de céréaliculture dans certaines régions des autres provinces, à l'exception peut-être de Terre-Neuve.

La céréaliculture est une entreprise d'envergure. Le producteur a besoin de très grosses machines coûteuses au moment du semis, de la récolte et, dans la plupart des régions, de la jachère d'été, ce qui représentera un investissement considérable et viendra s'ajouter au prix de la ferme. Facteur d'une importance égale ou même supérieure (il est possible d'emprunter de l'argent, mais non pas des aptitudes et des compétences), le céréaliculteur doit pouvoir non seulement conduire, mais également entretenir mécaniquement de gros tracteurs, moissonneuses-batteuses, pulvérisateurs et instruments aratoires. À moins qu'il ne possède les aptitudes voulues pour ce genre de travail et un atelier bien équipé, il devra compter presque entièrement sur des mécaniciens pour entretenir et réparer ses machines, ce qui peut se révéler très onéreux. Les bris mécaniques peuvent également causer de longs retards dans les travaux de semis et de récolte, à moins qu'ils ne puissent être réparés rapidement. Cela pourrait même obliger l'agriculteur à conserver un stock des pièces qui s'usent ou se brisent le plus souvent.

Les principales exigences liées à la production céréalière sont les suivantes :

- de grandes superficies de terre raisonnablement unie, fertile et bien drainée;
- un climat permettant aux cultures de parvenir à maturité avant l'apparition des gelées;
- les tracteurs et machines nécessaires pour travailler le sol, ensemercer, pulvériser, récolter et transporter les cultures;
- des cellules de stockage adéquates qui peuvent s'aérer;

- une marge de crédit suffisante pour payer le carburant, les réparations, les semences, les engrais, les produits de pulvérisation et les frais de subsistance à partir du printemps jusqu'aux premières rentrées d'argent à l'automne et en hiver; et
- de l'expérience et des connaissances qui permettront à l'exploitant de prendre des décisions éclairées en matière de gestion. Ces décisions comprennent :
 - le choix des cultures selon les perspectives du marché, etc.;
 - la rotation des cultures à pratiquer;
 - les variétés et catégories de semence à acheter;
 - la date du début du travail du sol au printemps;
 - le degré de préparation du sol;
 - la date, le taux et la profondeur du semis;
 - le type et la dose d'engrais à utiliser;
 - le genre et la dose de traitement de la semence à utiliser;
 - les dates de pulvérisation, le genre d'herbicide et la dose à utiliser pour lutter contre les mauvaises herbes;
 - à partir de quel moment considérer les infestations d'insectes comme graves, et quelles mesures prendre s'il y a lieu;
 - l'époque de l'andainage d'après la hauteur des chaumes;
 - le moment du moissonnage-battage;
 - la façon de régler la moissonneuse-batteuse pour obtenir un bon battage;
 - la teneur en eau du grain pour assurer un bon stockage;
 - les moyens de lutte contre les insectes des grains stockés;
 - le type de machines à utiliser pour le travail du sol après la récolte.

Il ne s'agit là que d'un échantillon des nombreuses décisions de gestion que le céréaliculteur est appelé à prendre chaque jour au cours de la saison de culture. Certaines ne peuvent pas s'apprendre par la lecture de revues spécialisées ni par la consultation d'autres personnes, encore que cette façon de procéder soit utile, car le savoir-faire nécessaire à la prise de bonnes décisions ne s'acquiert que par l'expérience.

Blé — Dans l'Ouest du Canada, le type de blé le plus répandu est le blé vitreux roux de printemps servant principalement à la fabrication de la farine panifiable. Les catégories inférieures de grain et le blé avarié (gelé, germé, etc.) sont utilisées dans les aliments du bétail et de la volaille. On cultive également beaucoup de blé dur dans les Prairies; celui-ci est utilisé dans la fabrication des pâtes alimentaires comme les macaronis, les spaghettis et autres aliments du même genre. L'Ontario cultive de grandes quantités de blé tendre blanc d'hiver servant à la fabrication de farine à pâtisserie et à gâteau. Le blé d'hiver est semé à l'automne (de la mi-septembre à la mi-octobre) et est récolté à la fin de juillet.



Toutes les céréales de l'Ouest du pays sont mises en marché en vertu d'un système de permis délivré par les silos régionaux, qui relèvent de la Commission canadienne du blé. En Ontario, c'est l'Office de commercialisation des producteurs de blé de l'Ontario qui commercialise le blé d'hiver. Avant de commencer la production de l'un ou l'autre type de blé, mieux vaut se renseigner auprès d'un représentant de l'Office de commercialisation.

Orge et avoine — La culture de l'orge et de l'avoine est plus répandue au Canada que celle du blé à cause de leur plus grande capacité d'adaptation. Elles servent généralement de céréales fourragères, mais environ 10 % de la récolte totale d'orge va à la fabrication de malt pour les brasseries. Au cours des 15 dernières années, les superficies d'orge se sont accrues, contrairement à celles d'avoine. Dans l'Est du Canada, on les cultive souvent en mélanges. Comme ces céréales sont plus ou moins remplaçables par le maïs dans les rations du bétail et de la volaille, leurs prix fluctuent en fonction de celui du maïs américain. À l'exception de quelques milliers d'hectares dans le Sud-Ouest de l'Ontario, la totalité de l'orge et de l'avoine canadiens est semée au printemps et récoltée à la fin de l'été. Dans

diverses régions du Canada, le rendement de l'orge et de l'avoine varie de 2000 à 3500 kg/ha et de 1500 à 2500 kg/ha respectivement. Les futurs producteurs devraient s'informer auprès des représentants locaux du ministère provincial de l'Agriculture en ce qui a trait aux débouchés, à la productivité et aux dernières recommandations concernant les variétés et les engrais.

Seigle — C'est une céréale d'automne plus rustique que le blé et qui s'accommode bien de sols moins fertiles. Elle est toutefois moins productive que ce dernier et fait l'objet d'une demande plutôt limitée. Elle est employée en distillerie et, dans une moindre mesure, dans l'alimentation du bétail. Les producteurs laitiers s'en servent comme pâturage en fin d'automne et au début du printemps, alors que les producteurs de tabac l'utilisent comme engrais vert.

Maïs — De 1960 à 1970, le maïs est devenu l'une des céréales les plus prestigieuses au Canada. Même si c'est l'Ontario qui a connu la plus forte augmentation des emblavures, la production a débuté (et continue de s'accroître) au Québec, dans les provinces maritimes et dans les régions les plus favorisées du Manitoba et de l'Alberta. Au cours de la décennie susmentionnée et de la première moitié de la suivante, le Canada enregistrait une pénurie de maïs de sorte qu'il était très rentable d'en cultiver, surtout si l'on pouvait obtenir de forts rendements. À peu près au même moment où l'Ontario enregistrait un excédent exportable, les États-Unis produisaient une récolte record de maïs (et l'Ouest du Canada disposait encore de stocks considérables d'orge fourragère), ce qui a entraîné un effondrement des prix. Les débouchés et la situation des prix, joints à l'accroissement des coûts des facteurs de production, ont fait que cette culture n'est plus rentable pour le producteur marginal. Tant que la situation du marché ne se sera pas améliorée, les superficies en maïs devraient diminuer dans les régions marginales.

Ceux qui se lancent en agriculture et qui veulent surtout cultiver du maïs commercialement devraient étudier la possibilité de s'installer dans les régions où le climat est favorable et où le sol est raisonnablement uni et fertile, de façon à pouvoir obtenir régulièrement des rendements supérieurs à la moyenne; autrement, leurs chances de réaliser un revenu d'investissement et une rémunération de la main-d'oeuvre satisfaisant seront plutôt minces. La valeur de la terre (jusqu'à 4000 \$/ha) est devenue tellement élevée dans la ceinture canadienne du maïs qu'il est peu probable qu'une personne puisse payer l'intérêt hypothécaire sur la terre et l'intérêt bancaire sur les machines et le fonds de roulement tout en continuant de faire un profit.

En sol fertile et bien drainé, et en supposant des conditions météorologiques favorables, le maïs est une culture sur laquelle on peut compter. Le rendement variera de 4000 à 7500 kg/ha. Par contre, un temps plus frais que la normale au cours de la saison de culture, ou un temps très chaud et sec au stade de l'apparition de soies et des panicules, réduira les rendements. Les régions de culture du maïs disposent d'abondantes informations sur les hybrides recommandés, l'utilisation des engrais et la lutte chimique contre les mauvaises herbes et les ravageurs.

Cultivé pour la vente, le maïs est généralement récolté à la moissonneuse-batteuse lorsque son taux d'humidité varie de 25 à 28 %; on le fait ensuite sécher dans un séchoir local jusqu'à 14 % d'humidité. Il est alors stocké à la ferme ou au



silo régional, ou encore vendu immédiatement. On peut également récolter le maïs au moyen d'une récolteuse-dépanouilleuse, le mettre en crib et le laisser sécher jusqu'au printemps, ce qui est moins onéreux que le séchage artificiel à air chaud. À moins de pouvoir le vendre comme maïs en épi à un engraisseur de bétail, le maïs devra être égrené avant d'être vendu sous forme de grain. Grâce au nombre sans cesse croissant de silos hermétiques utilisés en production animales, un marché est en train de se créer pour le maïs humide (25-28 %) livré directement après la récolte à la moissonneuse-batteuse.

Lorsque la culture ne peut mûrir de façon satisfaisante pour permettre la récolte sous forme de maïs égrené ou en épi, on peut récolter la plante entière et la vendre à des voisins ou la placer en meules ou silos horizontaux pour la vendre plus tard. Sinon, le maïs peut alors servir à engraisser des vaches de boucherie ou des bouvillons en automne et en hiver.

En plus de servir à l'alimentation du bétail et de la volaille, de grandes quantités de maïs sont également utilisées par les féculeries et les distilleries. Une faible proportion va à la fabrication des céréales pour déjeuner et des aliments de casse-croûte.

Oléagineux

À la différence des céréales, les oléagineux ne peuvent servir à l'alimentation du bétail, ce qui signifie que leur production est plus risquée comme culture commerciale. Mais si l'on apporte toute l'attention nécessaire à la sélection des variétés et à leur production (c'est-à-dire éviter les semis trop tardifs, effectuer le désherbage approprié et récolter à la moissonneuse-batteuse au bon moment), ces cultures sont généralement fiables dans leur zone d'adaptation.

Le soja, le canola, le lin, le tournesol et la moutarde peuvent tous se cultiver et se récolter à l'aide des mêmes machines qui servent à la production de céréales. Les moissonneuses-batteuses devront toutefois être munies d'un accessoire spécial pour la récolte du tournesol.

Les zones générales d'adaptation sont le Sud du Manitoba, de l'Ontario, des Maritimes et du Québec pour le soja, le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta pour le canola, le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta pour le lin, le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta pour le tournesol, ainsi que le Manitoba, l'Ontario et le Québec pour la moutarde.

Le tableau 1 présente un résumé des caractéristiques courantes de ces grandes cultures.

Haricots blancs

La culture commerciale du haricot blanc est surtout concentrée dans le Sud-Ouest de l'Ontario. Le gros de la récolte est mis en conserve, un pourcentage appréciable est exporté et le reste est emballé en petits sacs et vendu dans les épiceries. Le haricot est relativement facile à cultiver, mais très difficile à récolter en bon état, à moins que le temps ne soit ensoleillé et sec (ce qui n'est pas toujours le cas en septembre quand il est prêt à récolter). Les tracteurs interlignes nécessitent un instrument spécial pour arracher les plants de haricots, qui sont andainés et séchés avant d'être ramassés à la moissonneuse-batteuse. Le mauvais temps qui peut survenir au cours de ces travaux abaisse considérablement la qualité des haricots et peut même, certaines années, complètement anéantir la récolte. Cette culture peut toutefois se révéler rentable dans des conditions de récolte idéales. Les producteurs de l'Ontario sont tenus de se conformer aux règlements de l'Office de commercialisation des producteurs de haricots blancs de l'Ontario.

Pois de grande culture

Les pois de grande culture sont généralement cultivés pour la mise en conserve sous forme de soupe aux pois ou pour la vente comme pois secs dans les épiceries. On assiste à un regain d'intérêt pour le pois sec comme complément protéique des aliments du bétail dans les provinces maritimes, en particulier dans l'Île-du-Prince-Édouard. Jusqu'en 1937, les pois étaient principalement cultivés dans l'Est du Canada, mais ils sont maintenant produits presque exclusivement au Manitoba et en Alberta.

TABLEAU 1 RÉSUMÉ DES CARACTÉRISTIQUES DES GRANDES CULTURES

Culture	Date approximative du semis	Date approximative de la récolte	Mode de récolte	Stockage à la ferme
Blé d'hiver	mi-septembre à la mi-octobre	fin juillet	directement à la moissonneuse-batteuse	en cellule
Avoine	fin avril, début mai	du milieu à la fin août	directement à la moissonneuse-batteuse ou andainage et ramassage à la moissonneuse-batteuse	en cellule
Orge	fin avril, début mai	mi-août	directement à la moissonneuse-batteuse ou andainage et ramassage à la moissonneuse-batteuse	en cellule
Maïs - grain	mi-mai	octobre	directement à la moissonneuse-batteuse, récolteuse-dépanouilleuse	en entrepôt et en cellule, en crib à maïs; en silo pour le maïs humide
Haricots de grande culture	début juin	septembre	arrachage, andainage et ramassage à la moissonneuse-batteuse	—
Soja	fin mai, début juin	octobre	directement à la moissonneuse-batteuse	en cellule
Blé de printemps	fin avril, mi-mai	fin août à la fin septembre	andainage et ramassage à la moissonneuse-batteuse	en cellule
Seigle	mi-septembre mi-octobre	mi-juillet	andainage et ramassage à la moissonneuse-batteuse	en cellule
Canola	mi-mai	fin août	andainage et (ou) récolte à la moissonneuse-batteuse	en cellule
Lin	mai	août, septembre	andainage et ramassage à la moissonneuse-batteuse	en cellule
Tournesol	mi-mai	fin septembre	moissonneuse-batteuse	en cellule
Tournesol	mi-mai	fin septembre	moissonneuse-batteuse	en cellule
Moutarde	mai	août	andainage et (ou) récolte à la moissonneuse-batteuse	en cellule

Tabac

Cette culture est actuellement tellement réglementée, si hautement spécialisée et à si forte concentration de capital que très rares sont ceux (s'il en existe) qui la choisissent pour se lancer en agriculture au Canada, à moins de posséder déjà beaucoup d'expérience dans les fermes tabacoles canadiennes ou d'autres pays. L'agriculteur débutant qui désire cultiver du tabac jaune ou burley en Ontario ou au Québec ferait bien de communiquer au préalable avec les offices de commercialisation de ces provinces. Les contingents de production ou les droits de commercialisation ont atteint une valeur considérable qui se trouve capitalisée dans le prix des fermes à tabac. Il existe de petites régions tabacoles dans les provinces maritimes, principalement dans l'Île-du-Prince-Édouard et également en Nouvelle-Écosse et au Nouveau-Brunswick.

Horticulture

Les fruits et les légumes sont cultivés commercialement dans toutes les provinces du Canada. Presque toutes les cultures horticoles de l'Ontario, du Manitoba, de l'Alberta et de l'Île-du-Prince-Édouard, qu'elles soient destinées à la transformation ou au marché en frais, sont réglementées par les offices provinciaux de commercialisation, alors qu'en Colombie-Britannique et en Nouvelle-Écosse, ce sont les grandes coopératives qui se chargent de la mise au marché. Il existe deux façons de commercialiser les fruits et légumes frais non réglementés par les offices, et ces méthodes prennent de plus en plus de vogue chaque année. Ce sont les étalages routiers et les systèmes de cueillette par le client. Alors que le système de l'étalage routier est de nature à accroître le revenu net du producteur, il comporte toutefois l'obligation de la récolte et de la vente au détail, contrairement à celui de la cueillette par le client. Les fruits tels les fraises, les framboises, les cerises, les pommes et les poires se prêtent facilement à la méthode de la cueillette par le client, tout comme certains légumes, tels le maïs sucré, les tomates, les carottes et les asperges.

Des marchés horticoles et municipaux sont exploités dans certaines villes de l'Ontario et d'autres provinces depuis de nombreuses années. Les producteurs louent des emplacements ou des espaces sur la place du marché, où ils vendent leurs produits directement aux consommateurs. Certains de ces marchés sont exploités à longueur d'année. Le nouvel exploitant qui envisage la production et la commercialisation des fruits et légumes devrait étudier la possibilité de s'installer près de l'un de ces marchés municipaux ouverts à longueur d'année.

L'horticulture fait appel à une forte dose de technologie, vu le grand nombre de maladies et d'insectes auxquels ces cultures sont sensibles et la grande diversité des antiparasitaires. Heureusement, chacun des ministères provinciaux de l'Agriculture compte des spécialistes prêts à conseiller les producteurs sur les problèmes qui les intéressent.

Alors que la production et la récolte de nombreuses cultures maraîchères est mécanisée, la plupart des cultures fruitières sont encore récoltées manuellement. À moins que l'exploitant ne limite sa production à ce que sa famille peut récolter, il

devra faire appel à de la main-d'oeuvre salariée pour récolter des cultures comme les fruits de verger, les raisins et les tomates.

Dans presque toutes les provinces, les cultures de conserve et de surgélation comme le maïs sucré, les tomates, les pois verts, les haricots mange-tout et les citrouilles sont cultivées sous contrat. Les termes et les prix se négocient annuellement entre les transformateurs et les offices de commercialisation. Pour ceux qui peuvent obtenir un contrat et produire des rendements moyens ou supérieurs à la moyenne, ces cultures sont devenues très rentables. Malheureusement, il semble qu'il n'y ait pratiquement plus de place pour l'expansion dans ce secteur car les légumes canadiens transformés ne sont pas compétitifs sur les marchés d'exportation, sauf peut-être les pommes de terre frites surgelées et un ou deux autres produits. En fait, le Canada importe chaque année de plus en plus de pêches, de poires, de tomates, etc., en conserve.

Production de semences

Pour celui qui recherche la production de semences fourragères et grainières de haute qualité et exemptes de mauvaises herbes, la culture commerciale des semences généalogiques peut s'avérer rentable. Comme beaucoup d'autres types d'agriculture, la production de semences est devenue une entreprise spécialisée. Les principales exigences inhérentes à la production de semences certifiées sont les suivantes :

- de la terre qui n'a pas déjà été ensemencée avec la même culture ou une culture semblable provenant d'une semence non généalogique depuis une ou plusieurs années;
- l'utilisation de semences enregistrées ou de fondation;
- une extrême méticulosité dans le nettoyage des semoirs, moissonneuses-batteuses et cellules de stockage pour prévenir toute contamination d'autres semences ou de semences non généalogiques de la même espèce;
- un isolement suffisant de la culture de semences;
- l'épuration des semences par l'élimination des plants hors type, des autres espèces de semences et des mauvaises herbes nuisibles; et
- la récolte de semences pleines, saines et de haute qualité.

Avant de décider de produire des semences généalogiques, mieux vaut s'adresser à un ou deux marchands-grainetiers locaux pour leur demander quelles variétés sont le plus susceptibles d'être en demande l'année suivante et s'ils seraient intéressés à passer un contrat de production. Une fois le débouché trouvé, le marchand-grainetier fournira généralement de la semence enregistrée ou de fondation pour la production de semences certifiées. Il mettra également les nouveaux producteurs en communication avec l'inspecteur de semences, C.P. 8455, Ottawa, K1G 3T1, fournira les informations nécessaires et les formules de demande d'inspection sur pied.

Fermes spécialisées

Alors que les productions animales et que les cultures commerciales représentent pratiquement tout le revenu agricole canadien, il existe un certain nombre de types spéciaux d'agriculture susceptibles de susciter un certain intérêt. L'apiculture, l'élevage d'animaux à fourrure, la serriculture, l'élevage des chevaux, des lapins et des chèvres, l'acériculture et le reboisement constituent tous de bons exemples de ce qu'on pourrait appeler des fermes spécialisées. Si l'on a un penchant pour l'un de ces types d'agriculture, se reporter à la partie intitulée "Autres sources d'information".

QUELQUES ASPECTS ÉCONOMIQUES DE L'AGRICULTURE

Besoins de capitaux

Le capital nécessaire au financement d'une exploitation agricole peut se classer en capital à court, moyen ou long terme selon la durée de la période de remboursement. Ces durées sont d'au plus 12 mois, de 5 à 10 ans et d'au moins 20 à 30 ans pour les court, moyen et long termes respectivement.

L'occasion est peut-être propice pour distinguer entre capital et crédit, car beaucoup de gens déclarent avoir besoin de plus de crédit alors qu'en réalité, ils ont besoin d'emprunter plus de capital. L'emprunteur dispose d'un pouvoir d'emprunt qu'on appelle crédit (qu'il peut monnayer selon certains) et la valeur du crédit (capital) qui lui sera accordée par le prêteur sera calculée en fonction de sa cote de solvabilité.

Les prêts à court terme servent à assurer un fonds de roulement pour permettre aux agriculteurs de faire face aux dépenses courantes pour des articles comme les semences, les engrais, les aliments du bétail, le carburant, les anti-parasitaires, les réparations, la main-d'oeuvre salariée, etc.

Le capital à moyen terme est emprunté pour payer les machines, le matériel, les animaux d'élevage, le drainage souterrain, le défrichement, la construction de clôtures, la modification des bâtiments de ferme et les petites parcelles de terrain.

Les prêts à long terme garantis par une première hypothèque servent à compléter l'actif de celui qui achète une ferme (terre et bâtiments) ou qui ajoute de nouveaux bâtiments à une ferme déjà existante.

L'une des pires erreurs dans le financement d'une ferme consiste à emprunter du capital selon de mauvaises modalités de remboursement. Par exemple, beaucoup d'agriculteurs se trouvent en difficulté lorsqu'ils cherchent à rembourser les prêts à court terme pour les machines, le matériel et les améliorations apportées aux bâtiments à même leur revenu de la première année. L'agriculture n'est pas une entreprise à ce point rentable. Mieux vaudrait établir avec le prêteur (généralement une banque) des modalités de remboursement des prêts à moyen terme, qui soient réalistes du point de vue de la capacité de gain de l'exploitant et de la vie utile de l'article acheté.

Une autre erreur consiste à inclure des emprunts pour les tracteurs, le matériel, etc., dans un prêt immobilier à long terme et d'amortir leur remboursement sur une période deux à trois fois plus longue que la vie utile de l'article. Une

fois ce laps de temps écoulé, l'agriculteur se retrouve avec des machines usées et désuètes qu'il continue de payer.

Sources de capitaux

Gouvernement du Canada

La Société du crédit agricole du Canada, qui possède des bureaux dans toutes les provinces, est la principale source de capitaux à long terme. Pour être admissible à un prêt, l'emprunteur doit être actuellement fermier à plein temps ou prévoir faire de l'agriculture sa principale occupation dans les 5 années qui suivent. Il doit avoir des plans qui démontrent que l'entreprise générera assez de revenus pour rencontrer les dépenses d'exploitation et d'entretien, fournir un niveau de vie convenable pour sa famille et rembourser les dettes ainsi que les intérêts au cours d'une période déterminée.

La Société prête également de l'argent à des groupements de trois agriculteurs au moins désireux d'acheter conjointement des machines, des bâtiments ou de l'équipement fixe. Ces prêts sont garantis par un billet à ordre signé par tous les membres du groupe.

En vertu de la Loi nationale sur l'habitation, les propriétaires de fermes qui tirent leur principal revenu de l'agriculture peuvent obtenir un prêt pour la construction ou la rénovation d'une maison. C'est la Société canadienne d'hypothèques et de logement qui exécute cette loi et qui garantit les prêts consentis par des prêteurs agréés (sociétés d'assurance-vie, fiducies, sociétés prêteuses et banques). Elle peut également consentir des prêts directs lorsqu'il est impossible d'en obtenir des prêteurs agréés.

Une autre source fédérale de capitaux est la Banque fédérale de développement. Elle assure un financement à long terme, généralement sous forme de prêts hypothécaires, à des exploitants agricoles débutants ou déjà établis qui ont besoin de capital pour financer des projets valables, mais qui ne peuvent l'obtenir ailleurs à des conditions raisonnables.

Gouvernements provinciaux

Plusieurs provinces, notamment l'Alberta, la Saskatchewan, le Québec et la Nouvelle-Écosse, consentent des prêts aux agriculteurs. Les offices provinciaux ont tendance à se montrer un peu plus souples dans leurs politiques de prêt. Par exemple, la Nouvelle-Écosse accorde des prêts à des fermiers à temps partiel depuis 1966. Certaines provinces disposent également de programmes de prêt spéciaux destinés aux jeunes agriculteurs pour leur permettre d'obtenir le capital nécessaire à l'achat de fermes moyennant des paiements initiaux relativement faibles et à des taux d'intérêt inférieurs à ceux consentis à des fermiers plus âgés (de plus de 35 ans).

Les gouvernements provinciaux disposent également de divers autres programmes d'aide financière, tels des prêts pour améliorer le bétail et pour venir en aide aux agriculteurs dont les productions sont avariées par les intempéries.

L'un des objectifs de toutes les sociétés financières des gouvernements (fédéral et provinciaux) consiste à aider les fermiers à établir des exploitations saines et rentables. Ceux qui envisagent de débiter en agriculture au Canada devraient se familiariser avec les programmes de prêt fédéraux et provinciaux avant de faire une offre d'achat.

Banques à charte

Les banques sont la principale source de capital d'exploitation à la disposition des agriculteurs. La plupart des fermiers établis ont une marge de crédit renouvelable.

Alors qu'autrefois les banques se montraient surtout intéressées à consentir des prêts à court terme, elles en accordent maintenant de plus en plus à moyen et à long terme. Ce revirement pourrait être le résultat de leur expérience à consentir des prêts garantis de ce genre en application de la Loi sur les prêts destinés aux améliorations agricoles. Puisqu'il s'agit de prêts garantis par le gouvernement fédéral, le taux d'intérêt autorisé est, pour les agriculteurs, généralement inférieur à celui des autres emprunteurs.

Toutes les banques importantes ont amélioré leurs programmes et leurs services de prêts agricoles. Elles disposent maintenant de spécialistes régionaux formés aussi bien dans le domaine de l'agriculture que dans celui du crédit.

Coopératives de crédit

Les membres des coopératives peuvent obtenir des prêts à court et moyen termes pour presque tout motif raisonnable. Les conditions dépendent des politiques de chaque coopérative.

Sociétés financières

Il est possible d'obtenir des prêts importants des sociétés financières pour consolider des dettes ou acheter des machines et du matériel agricoles. L'accès à cette source de crédit est facile, en particulier pour les agriculteurs dont l'avoir propre est limité, mais, en revanche, les taux d'intérêt sont généralement élevés.

Fournisseurs de produits agricoles

Les fournisseurs de produits agricoles, en particulier d'aliments du bétail, d'engrais et de machines, diffèrent les paiements effectués sur l'achat de leurs produits. Toutefois, les taux d'intérêt sont généralement plus élevés que ceux demandés par les banques. Le fait de se prévaloir de cette clause de paiement différé pose souvent des problèmes car elle oblige alors l'agriculteur à être un homme d'affaires particulièrement averti pour ne pas perdre de vue ses engagements (intérêts et remboursement) envers plusieurs prêteurs différents. Un autre problème soulevé par un endettement exagéré envers une même société est que



l'emprunteur perd ainsi toute possibilité de marchandage pour obtenir de meilleurs prix et services.

Municipalités

Certaines municipalités rurales consentent des prêts à faible taux d'intérêt à des agriculteurs pour financer des projets de drainage. Le capital et l'intérêt sont amortis sur une période de 10 ans, et les paiements sont effectués annuellement en même temps que ceux des taxes foncières.

Prêteurs privés

Même si les prêteurs privés ne constituent pas une source importante de capitaux comme ce fut le cas il y a 25 ou 30 ans, il existe encore un nombre considérable de cessions de fermes dans lesquelles le vendeur détiendra une

hypothèque à des taux d'intérêt souvent moindres que ceux demandés par les prêteurs commerciaux ou gouvernementaux.

Facteurs touchant le revenu agricole

Il n'existe probablement pas d'autres occupations ou entreprises dont les fluctuations du revenu soient aussi importantes d'une année à l'autre que l'agriculture. On a déjà entendu les banquiers dire que les agriculteurs sont les seuls qui peuvent se permettre de perdre de l'argent chaque année sans faire faillite. Ce qui se produit alors, c'est qu'ils vivent de leur amortissement, situation qui ne peut durer que jusqu'au moment où les clôtures, toits, machines, etc., doivent être remplacés. La grande fluctuation des revenus est sans aucun doute la raison qui explique pourquoi les agriculteurs sont autorisés à étaler leurs revenus sur une période de 5 ans aux fins de l'impôt.

Il existe au moins une douzaine de facteurs importants qui influent sur le revenu agricole. Celui qui est habitué à toucher un revenu sans cesse croissant et envisage de se lancer en agriculture à plein temps devrait en être conscient et se préparer en conséquence. Des douze facteurs énumérés ci-après, il en existe au moins huit sur lesquels l'agriculteur n'a absolument aucun pouvoir.

Le climat

Peut-être aucun autre facteur n'influe-t-il aussi directement ou de façon aussi marquée sur le revenu agricole individuel et global au Canada que les conditions météorologiques, et nulle part ailleurs au pays cet effet se fait-il davantage sentir que dans les trois provinces des Prairies. Le climat peut en effet faire varier de 30 % les récoltes de blé et de céréales secondaires par rapport à la moyenne des 10 années précédentes. De même, les éleveurs de l'Est du pays qui dépendent des pâturages, du foin et des céréales fourragères pour alimenter leurs bovins peuvent connaître une abondance ou un excédent de ces produits au cours d'une année donnée alors que l'année suivante, le mauvais temps peut les obliger à acheter des quantités supplémentaires d'aliments et même à vendre une partie de leurs troupeaux. En revanche, les éleveurs de volaille et de porcs qui achètent tous leurs aliments ne sont pas sérieusement touchés, mais leur revenu reflétera les fluctuations du prix des aliments, provoquées par un excédent ou une pénurie attribuable au climat. Celui-ci est incontestablement l'un des facteurs sur lesquels les agriculteurs n'ont aucun pouvoir, à moins qu'ils ne se spécialisent dans la culture en serre.

Fluctuations des prix et des contingents de mise en marché

Toutes les provinces canadiennes ont adopté des lois de commercialisation qui habilite les offices provinciaux à réglementer la vente des produits agricoles désignés par la majorité des producteurs comme faisant partie d'un plan de commercialisation. Il existe fondamentalement quatre types de programmes ou de degrés d'intervention en matière de commercialisation des produits agricoles.

Promotion des produits — Ce sont les programmes de commercialisation, presque exclusivement limités à la promotion de la vente d'un produit agricole donné, en particulier les fruits et légumes (comme par exemple les pommes en Ontario). Ces programmes sont financés par un prélèvement sur les contenants, les cotisations de membres, l'imposition des superficies cultivées ou quelque autre moyen.

Négociation des prix — Ces programmes sont assortis d'un comité de négociation des prix qui cherche à représenter tous les producteurs pour obtenir le meilleur prix possible des acheteurs. Les produits visés par ce genre de plan comprennent les pommes de terre de l'Île-du-Prince-Édouard et les cultures de conserve du Québec et de l'Ontario. Certains offices représentent des producteurs qui passent des contrats avec certains transformateurs, et négocient pour obtenir de meilleurs prix. Au fil des ans, ces offices se sont également montrés capables de persuader les transformateurs de passer des contrats plus favorables aux producteurs.

Groupement et vente des produits — Les programmes de commercialisation de ce genre cherchent à obtenir le meilleur prix possible pour un produit donné en s'occupant de la vente de toute la production. De tels programmes existent pour le porc, le lait et le blé en Ontario, et pour le porc dans la plupart des autres provinces. Il est illégal de vendre des produits réglementés par ces offices d'une façon autre que celle prescrite par lesdits offices. Ces programmes sont financés par des déductions effectuées à même les recettes que les producteurs tirent de la vente de leurs produits.

Contingents de mise au marché — Alors que la plupart des lois provinciales de commercialisation n'autorisent pas la réglementation de la production comme telle, sauf la culture du tabac en Ontario, celle-ci est efficacement régie par les contingents de mise au marché. Les denrées pour lesquelles les producteurs ont choisi ce genre de mécanisme sont les oeufs, les poulets à griller, les dindons et le lait dans toutes les provinces, ainsi que le blé et les céréales secondaires dans l'Ouest du Canada. Ces offices de commercialisation exigent également des déductions obligatoires à même la vente des produits relevant de leurs juridiction.

Sauf pour le blé, le lait et les bovins, les offices provinciaux de commercialisation, avec le consentement de leurs ministères de l'Agriculture respectifs, peuvent demander au Conseil national de commercialisation des produits de ferme d'établir des offices nationaux de commercialisation pour les produits admissibles. Jusqu'à maintenant, seuls trois offices nationaux ont vu le jour, respectivement pour les oeufs, le dindon et le poulet.

La présente publication n'a pas pour objet d'expliquer en détail le fonctionnement des offices de commercialisation. Les futurs producteurs de produits réglementés devraient d'abord se renseigner auprès de leur office provincial au sujet du produit qui les intéresse.

Prix — Les prix de presque tous les biens et services, les salaires et les honoraires professionnels augmentent d'année en année et ne baissent que très rarement. Par contre, les prix que reçoivent les agriculteurs pour leurs produits, sauf

quelques exceptions comme le lait, tendent à fluctuer d'une année à l'autre et même au cours d'une même année. C'est pourquoi les fermiers ont voté en faveur de l'établissement des offices de commercialisation qui visent avant tout à stabiliser les prix.

Vu la hausse sans cesse croissante des prix de presque tous les facteurs de production, la fluctuation des prix rend incertaine la réalisation d'un revenu net lorsqu'elle n'a pas pour effet de l'abaisser.

Comme si ce n'était pas assez d'être aux prises avec la fluctuation des prix dans la planification de la production et la gestion d'une ferme, la situation se complique encore davantage du fait que les variations des contingents de mise en marché influent autant, sinon plus, sur le revenu agricole brut et net. Les producteurs des denrées réglementés par certains offices de commercialisation ne savent jamais une année ou deux à l'avance les quantités qu'ils seront autorisés à produire et à vendre. Le lait en est un bon exemple, ce secteur de production étant soumis à des ajustements relativement fréquents.

Coûts inflationnistes des facteurs de production

Il est difficile de savoir lequel des deux éléments suivants influe davantage sur le revenu agricole net, les prix à la production ou les prix payés pour les biens et services nécessaires à cette production. La hausse inflationniste du coût des facteurs de production au cours des dernières années a eu des retombées très négatives sur les revenus agricoles nets, ce qui rend encore une fois extrêmement difficiles la planification et l'organisation d'une exploitation agricole sur le plan rentabilité. C'est l'incertitude des prix à la production et des facteurs de production qui frappe le fermier intéressé à agrandir, moderniser et restructurer son exploitation, ou à investir pour accroître sa productivité.

Jusqu'à maintenant, l'un des effets favorables de l'inflation pour les agriculteurs a été l'accroissement de leurs actifs nets à un taux plus élevé que celui auquel ils auraient pu autrement s'attendre. Alors que les prix inflationnistes des facteurs de production comme le carburant, les engrais, les aliments du bétail, les réparations, l'électricité et les médicaments ont pour effet d'abaisser le revenu net annuel, l'inflation augmente par contre la valeur des fermes, en particulier de celles qui possèdent de forts contingents de production, ainsi que des bâtiments et des machines modernes. Dans un budget, les investissements en capital doivent toujours se fonder sur le taux de rentabilité d'un élément et non sur le taux d'inflation.

Lois et politiques gouvernementales

Les statuts du Canada et de toutes les provinces comprennent de nombreuses lois qui touchent au bien-être des agriculteurs. Celles qui sont appliquées par les ministères de l'Agriculture visent à aider les fermiers et donc à renforcer le secteur de l'agriculture. En vertu de ces lois, les gouvernements fédéral et provinciaux appliquent de nombreux programmes et politiques. Le répertoire compte plus de 100 lois fédérales et 650 provinciales. Étant donné que l'agriculteur débutant

pourrait bénéficier directement d'un grand nombre d'entre elles, mieux vaudrait qu'il s'en procure la liste auprès de ces gouvernements.

Puisque la production alimentaire est vitale pour les consommateurs et l'économie en général (assurant de l'emploi dans les secteurs de l'agriculture, de la transformation, de l'emballage, du transport, de l'entreposage et de la vente au détail), des centaines de millions de dollars sont versés annuellement aux agriculteurs sous forme de subventions gouvernementales. En tirant profit du plus grand nombre de subventions possible, les fermiers accroissent ainsi substantiellement leur revenu agricole net.

Malheureusement, toutes les lois ne sont pas bénéfiques aux agriculteurs. De fait, un certain nombre d'entre elles jouent contre leurs intérêts (p. ex. certaines lois du travail, certains règlements en application de lois sur l'environnement et certaines politiques sur les tarifs douaniers et le commerce). Compte tenu de la sensibilisation croissante pour tout ce qui touche la qualité de l'environnement et des pouvoirs étendus exercés par la plupart des paliers administratifs, il serait pour le moins prudent, avant de faire une offre d'achat, de vérifier la situation de la ferme et de ses activités auprès du greffier municipal et des autorités concernées en matière d'environnement, sans quoi il pourrait en coûter cher plus tard pour se conformer aux règlements.

Perspectives mondiales des récoltes

Les prix des cultures canadiennes comme le blé, les céréales fourragères, le soja, les pommes et les pommes de terre qui font l'objet d'échanges internationaux sont très sensibles aux perspectives de récoltes dans les autres parties du monde. Les négociants internationaux surveillent constamment les rapports de l'incidence des conditions météorologiques sur les rendements prévus des cultures, dans la mesure où ils peuvent influencer sur l'offre et la demande. Le malheur de certains agriculteurs d'une partie du monde fait le bonheur de fermiers d'autres régions du fait qu'ils peuvent majorer les prix de leurs récoltes. En revanche, l'obtention de récoltes records dans un pays voisin aura pour effet de faire fléchir les prix. Par exemple, une récolte abondante de maïs aux États-Unis se traduira par une baisse du revenu des producteurs canadiens de maïs et de céréales fourragères, mais elle devrait normalement accroître les revenus nets des éleveurs de bétail et de volailles qui achètent des céréales fourragères.

Le soja représente l'un des exemples les plus frappants de l'incidence de la situation internationale des approvisionnements sur le prix d'une culture au Canada. En 1971, la valeur à la production de cette culture s'établissait à 205 \$/ha en Ontario. Deux ans plus tard, elle valait plus du double (418 \$/ha). Les prix peuvent également dégringoler; la preuve en est qu'en 1975, le prix du soja était d'environ 25 % inférieur à celui de 1974.

Bien que les fluctuations de prix peuvent ne pas avoir été aussi spectaculaires pour d'autres cultures vendues sur les marchés internationaux, sauf pour la pomme de terre dont les prix ont fluctué jusqu'à 100 % d'une année à l'autre, leurs prix traduisent quand même la situation mondiale des cultures et la demande à l'exportation.

Gestion

Traditionnellement, la terre, la main-d'oeuvre et le capital ont constitué les ressources fondamentales de la production agricole. Depuis que l'agriculture est devenue une entreprise commerciale plutôt qu'un mode de vie, la gestion est devenue une ressource indispensable. Comme la présente publication n'est pas un manuel de gestion agricole, nous ne citerons que quelques-unes de ses répercussions sur le revenu agricole.

Peut-être faudrait-il d'abord fixer des objectifs ou viser des cibles bien définies, sans quoi l'entreprise risque de dériver sans but comme un navire sans gouvernail. Lorsque nous avons parlé des divers types de fermes, nous avons mentionné un certain nombre d'objectifs déterminés : par exemple, la quantité de lait produite par homme et par année, le nombre de porcelets sevrés par truie et par année, la quantité de grain servie par bouvillon et par jour, l'indice de consommation des porcs et le pourcentage des carcasses de porc d'indice 103 et plus. À cette liste s'ajouteraient d'autres objectifs, comme le niveau souhaité de rémunération du travail, le taux annuel d'accroissement des actifs nets, ainsi que des vacances annuelles pour l'exploitant et sa famille.

Une fois les objectifs établis, il ne reste qu'à organiser les ressources de manière à les atteindre, ce qui nécessite une certaine dose de planification. Les agriculteurs efficaces se sont dits d'avis que leur temps le plus précieux (celui qui a la plus forte incidence sur leur revenu) au cours d'une année est celui qu'ils consacrent à la planification des travaux de l'année suivante. En effet, il est utile de rédiger ces plans pour pouvoir s'y référer plus tard. Une fois les objectifs fixés et les plans élaborés, il reste à les mettre en application. Puisque l'agriculture est une entreprise fortement saisonnière, il faut démarrer et terminer les travaux sans délai aux époques les plus propices. "Se mettre à jour dans son travail" ou "faire exécuter les travaux à temps" ont une forte incidence sur la rentabilité éventuelle de l'exploitation agricole.

Un autre aspect de la gestion qui influe en fin de compte sur le revenu est la tenue d'une bonne comptabilité portant non seulement sur les dépenses et les recettes, mais également sur la performance des cultures et du bétail. Négliger cette dimension équivaut à marcher à l'aveuglette sans savoir d'où l'on vient ni où l'on va.

Le gestionnaire efficace qui désire accroître son revenu sait qu'il a besoin des meilleures informations pour prendre les meilleures décisions. Il a avantage à tirer profit du plus grand nombre possible des sources d'information figurant dans la partie intitulée "Services consultatifs et sources d'information", selon que le temps le lui permettra.

Somme toute, les revenus agricoles augmenteront pour gestionnaire qui :

- établit des objectifs réalistes;
- élabore de bons plans pour les atteindre;
- réussit à faire exécuter le travail à temps;
- tient une bonne comptabilité; et
- tire profit du plus grand nombre de sources d'information et de conseils possible pour l'aider à prendre ses décisions.

Genre d'agriculture

Le type d'agriculture auquel le nouvel exploitant veut s'adonner aura une incidence sur son revenu net puisque certains d'entre eux sont toujours plus rentables que d'autres.

En voici des exemples :

- la production de lait de consommation contre celle de lait de transformation;
- l'engraissement de bouvillons contre le naissage;
- le naissage-engraissement contre l'engraissement de porcs de marché; et
- les cultures commerciales de transformation comme le maïs sucré et les tomates contre les cultures fourragères comme l'orge et l'avoine.

On consultera les tableaux de l'Annexe pour obtenir certaines données représentatives sur l'importance relative des investissements, des dépenses, des revenus, etc.

Les prix de certains produits visés par le programme de gestion des approvisionnements (lait, oeufs, dindons, poulets à griller et tabac) tendent à être plus stables et moins soumis aux variations cycliques que ceux qui ne le sont pas (bovins, porcs, maïs, soja, pommes et pommes de terre). Peu importe le genre d'exploitation, les autres facteurs touchant le revenu agricole influenceront davantage sur le revenu de l'exploitant que le type d'agriculture pratiqué.

Taille des entreprises

La grande entreprise ne procure pas toujours un revenu net plus élevé, en particulier si son envergure dépasse les aptitudes de gestion du propriétaire. Il existe toutefois une taille approximative (qui permettra de tenir une personne occupée à plein temps en plus, éventuellement, d'une certaine main-d'oeuvre salariée ou familiale saisonnière) en deçà de laquelle le revenu net sera insuffisant pour assurer un niveau de vie raisonnable.

En voici des exemples :

- quantité de lait vendue par personne – 150 tonnes par année
- de 300 à 400 brebis par personne
- une ferme céréalière de 500 ha dans les Prairies
- 50 000 poulets à griller par personne
- au moins 10 000 pondeuses en cage par personne
- au moins 300 bouvillons en parc d'engraissement

Des entreprises de cette envergure devraient pouvoir assurer un moyen de subsistance familiale acceptable pourvu qu'elles soient bien gérées. Les exploitations plus grandes nécessiteraient l'embauche d'un ouvrier à plein temps, ce qui réduirait le revenu net, à moins qu'elles ne soient assez productives pour assurer le revenu net nécessaire au paiement de ce salaire supplémentaire.

Les nouveaux agriculteurs s'attendent fréquemment à réaliser un revenu supérieur à celui que leur ferme peut leur permettre, si la production n'est pas assez élevée pour procurer un emploi complet à une personne bien organisée. Par exemple, il n'y a pas moyen de retirer un revenu de 15 000 dollars avec un élevage de 50 boeufs de boucherie sur une terre de 80 ha, pas plus qu'avec 100 ha d'orge. En effet, comme aucune de ces productions ne pourra employer une personne à temps complet, le cultivateur devra entreprendre autre chose ou trouver du travail à l'extérieur pour compléter son revenu.

Les fermiers établis ont toujours l'avantage sur les débutants car leur mise de fonds originale était plus faible et, du fait qu'ils ont remboursé une partie de leurs prêts, les intérêts qu'ils ont à payer sont beaucoup moindres.

Disponibilité et coût de la main-d'oeuvre appropriée

Pour les entreprises qui, à cause de leur taille, de leur niveau de mécanisation ou de leur nature même, nécessitent de la main-d'oeuvre salariée, la trouver à un prix abordable pose généralement un défi. D'habitude, les agriculteurs n'ont pas une très bonne réputation comme employeurs; en effet, leur entreprise n'est pas assez rentable pour payer des salaires concurrentiels correspondant aux longues heures de travail. Ce ne sont certes pas les salaires ni le nombre d'heures de travail qui attirent les ouvriers agricoles, mais bien plutôt les conditions de travail.

La main-d'oeuvre la plus rare à trouver est peut-être celle qualifiée pour faire la traite et prendre en charge un troupeau de vaches laitières très productives. Les traites du matin effectuées 7 jours par semaine sont de nature à dissuader beaucoup de ceux qui, sans cela, seraient intéressés à travailler dans une ferme. En revanche, il est généralement plus facile de trouver des ouvriers qui aiment conduire les tracteurs et les machines agricoles.

Mieux vaut déterminer la disponibilité de la main-d'oeuvre avant de décider du genre d'agriculture à entreprendre. Par exemple, avant d'acheter une ferme et de planter des arbres fruitiers, des asperges ou des framboises, l'agriculteur débutant doit se renseigner pour savoir s'il y a des ouvriers dans la région qui sont disposés à faire la récolte à des taux de salaire qu'il peut se permettre de payer, sans quoi il sera dans l'obligation d'adopter le système de cueillette par le client et devra compter sur un nombre suffisant de consommateurs pour faire toute la récolte (ce qui est rarement le cas).

Ceux qui songent à s'adonner à l'agriculture et à engager un ou plusieurs ouvriers réguliers à temps plein devraient savoir qu'ils devront payer la partie de la déduction du régime de pensions du Canada payable par l'employeur, la prime d'assurance-chômage et, dans certaines provinces, la prime d'indemnisation des accidents de travail.

Service annuel de la dette

Ceux qui débutent à plein temps en agriculture verront une grande partie de leur revenu absorbé par le remboursement des intérêts de la dette, à moins qu'ils n'aient une part appréciable de leur avoir propre à investir dans l'entreprise.

Compte tenu d'un niveau d'investissement de 150 000 \$ à 400 000 \$ dans une ferme familiale et en supposant que l'acheteur possède un avoir propre de 25 000 \$ à 50 000 \$ comme paiement initial, il devra payer de l'intérêt sur un capital de 125 000 \$ à 350 000 \$, ce qui, au taux de 10 %, représenterait des paiements annuels d'intérêt composé d'environ 15 000 \$ à 40 000 \$ sur le capital. Les banques devraient leur consentir une marge de crédit renouvelable pour leur fonds de roulement. Celle-ci devrait varier de 15 000 \$ à 30 000 \$ ce qui ajoutera encore 1500 \$ à 3000 \$ par année au service de la dette.

Compte tenu de l'importance du service annuel de la dette en plus de tous les autres frais d'exploitation, il va sans dire qu'il faudra prendre le temps d'établir un budget de trésorerie avant de décider s'il faut s'endetter à ce point.

Vu l'importance du capital initial nécessaire et le fait qu'il existe certains avantages fiscaux pour les parents qui vendent leurs fermes à un de leurs enfants plutôt qu'à des étrangers, la majorité des cessions de ferme se font au sein des membres d'une même famille. Il semble que cette tendance s'accroîtra encore dans un avenir prévisible.

Santé des troupeaux, des cultures et de la famille

Les épizooties dans les troupeaux de bestiaux et de volaille, ainsi que les foyers d'infestation d'insectes et les maladies des cultures ont une incidence marquée sur le revenu agricole. De bonnes pratiques d'exploitation et de désinfection contribueront à maintenir les pertes pour cause de maladie dans des limites acceptables. Mais de temps à autre, des accidents, des cas isolés de maladies et ou même de foyers se manifesteront sans raison apparente, et ce, même en dépit du meilleur régime d'exploitation. Les cas exigeant les services d'un vétérinaire et des traitements médicamenteux coûteux peuvent augmenter considérablement et de façon inattendue les frais d'exploitation, et donc abaisser le revenu net. Les mortalités par accident ou maladie constituent une baisse appréciable de revenu, tout comme la réduction de la production et de la fertilité causée par la maladie.

La Loi fédérale sur les épizooties prévoit le versement d'une indemnité aux propriétaires d'animaux condamnés à l'abattage pour cause d'infection par certaines maladies contagieuses comme la brucellose, le charbon bactérien, la rage bovine et la fièvre catarrhale du mouton.

Les maladies et les foyers d'infestation d'insectes dans les grandes cultures et les cultures horticoles abaissent leur rendement et leur qualité en plus d'augmenter leur coût de production en raison du plus grand arsenal d'antiparasitaires nécessaires pour les combattre. Beaucoup de cultures de pommes de terre et de tomates ont été détruites par le mildiou et la pourridié, et des foyers périodiques de légionnaires ont complètement ravagé certaines cultures céréalières, tout comme des épiphyties de rouille des feuilles et de la tige. La plupart des cultures sont couvertes par l'assurance-récolte comme mesure de prévention des pertes (selon le niveau de protection acheté par le fermier, l'assurance-récolte couvrira approximativement les coûts de production), mais elle ne garantit pas de revenu puisque tel n'est pas son objectif.



Politiques internationales

Les politiques internationales d'autres pays, qui visent à protéger leurs producteurs contre les importations et à promouvoir leurs exportations, ont des retombées directes sur le revenu des producteurs de produits analogues au Canada.

Par exemple, un pays peut décider, sous la pression exercée par ses agriculteurs, de restreindre ses importations de certains produits agricoles, soit par le contingentement, soit par l'imposition de restrictions relatives à l'hygiène vétérinaire, aux maladies des plantes, aux résidus d'antiparasitaires, etc. Une mesure de ce genre se soldera par une baisse du revenu des fermiers canadiens qui exportent généralement une partie de leurs produits. Puisque cette mesure touchera tout aussi bien d'autres pays exportateurs, il sera difficile, sinon impossible, de trouver un autre débouché à l'exportation.

Certains pays aident leurs exportateurs par le truchement de programmes spéciaux, notamment par des conditions de remboursement favorables et d'autres mesures spéciales destinées à rendre l'accès à certains produits rares conditionnel à l'achat correspondant de produits agricoles par le pays importateur. Ces politiques ont pour effet d'accroître la concurrence sur les marchés internationaux.

Le gouvernement fédéral vient en aide aux producteurs canadiens de certains produits par :

- l'imposition de tarifs douaniers à l'importation;
- la création d'un fonds d'expansion des marchés destiné à accroître les ventes de céréales et d'oléagineux; et
- l'ouverture d'un crédit aux pays importateurs de céréales pour une période maximale de 3 ans.

Les rouages du commerce international et ses implications pour les producteurs canadiens peuvent dépasser l'entendement des agriculteurs débutants. Il s'agit là cependant de facteurs dont ils devront tenir compte au fur et à mesure qu'ils s'efforceront d'améliorer la gestion de leur entreprise, et, à plus forte raison, s'ils produisent des articles normalement exportés ou soumis à la concurrence des produits importés.

CHOIX D'UN TYPE DE FERME ET EMPLACEMENT

Expérience et préférences personnelles

Le premier facteur à considérer dans le choix d'une ferme doit être la préférence de la famille. La maison d'une famille citadine est généralement située à plusieurs kilomètres de distance du lieu de travail, alors que la maison rurale sert à la fois de bureau et de résidence en plus de faire partie de l'exploitation agricole elle-même. Certains recherchent l'intimité et l'isolement, par contre, d'autres préfèrent la compagnie de voisins et la proximité de la ville. Il est normal que ceux qui aiment les animaux désirent une ferme d'élevage et que d'autres qui ne raffolent pas de ce type d'exploitation penchent plutôt pour la production de cultures commerciales. Pour ceux dont l'expérience est restreinte et qui cherchent à investir leur propre capital dans une ferme, mieux vaut songer à une exploitation bien établie plutôt que de partir à zéro. Les familles à capital limité devraient envisager un investissement plus modeste offrant la possibilité d'accroître la production et d'améliorer les bâtiments et les installations de façon à accroître leurs profits nets.

Débouchés

Après avoir décidé du genre de ferme à acheter ou à louer, la prochaine étape consiste à savoir s'il existe un marché pour la denrée que l'agriculteur a l'intention de produire. Pour ce qui est des produits agricoles contingentés (lait, tabac, oeufs, poulets à griller et dindons) ou faisant l'objet de contrats (maïs sucré, pois et tomates de transformation), il est essentiel de se procurer un contingent suffisant, comme partie intégrante des actifs de la ferme achetée, ou provenant d'un office de commercialisation. Si le fermier débutant songe à produire des cultures de conserve, il devra s'assurer qu'il existe un transformateur disposé à prendre la production sous contrat dont les installations sont situées à une distance raisonnable de l'exploitation.

Pour la production fruitière ou maraîchère, mieux vaut choisir un endroit situé près d'une plus grosse agglomération de façon à pouvoir louer un emplacement sur le marché municipal. Il est également souhaitable qu'un entrepôt frigorifique et qu'un grossiste local prêt à acheter des produits frais soient situés à une distance raisonnable de l'exploitation. Une forte concentration de consommateurs dans la région immédiate constitue également un avantage pour ce qui est du système de cueillette par le client.

Il se peut que certaines régions du Canada offrent plus de possibilités que d'autres pour la vente de certains produits. Par exemple, la localité qui dispose d'installations de camping en plein essor offre de bonnes possibilités de commercialisation pour l'horticulteur commercial. Le fermier ne perdra pas son temps en cherchant à savoir si les meilleurs débouchés sont pour la semence certifiée, les cultures de conserve, les fruits et légumes frais, les céréales fourragères ou les animaux de reproduction de race. Pour ce qui est des produits contingentés, il faut prendre soin de ne pas payer le contingent plus cher que sa valeur réelle si on veut le rembourser à même le revenu anticipé.

Disponibilité de la main-d'oeuvre appropriée

Si le genre de ferme retenu nécessite plus de main-d'oeuvre que ne peut en fournir la famille, il importe de prendre les dispositions nécessaires pour s'assurer les services d'ouvriers compétents et expérimentés. Les fermes situées à peu de distance de grandes manufactures auront plus de mal à recruter des ouvriers agricoles. Dans ce cas, les salaires demandés seront beaucoup plus élevés que dans les régions où les possibilités d'emploi de remplacement sont plus rares ou inexistantes.

Même si les régisseurs de troupeaux expérimentés et les autres ouvriers agricoles à plein temps deviennent de plus en plus difficiles à trouver, c'est sans doute la main-d'oeuvre saisonnière de récolte qui demeure la plus rare. Il existe toutefois des programmes gouvernementaux d'immigration de main-d'oeuvre agricole d'autres pays (en particulier des Antilles) pour aider aux récoltes des cultures qui ne peuvent être complètement mécanisées.

Climat

La température varie d'un jour à l'autre et de mois en mois, mais le climat, qui est la moyenne des conditions météorologiques sur une longue période pour une région particulière, demeure passablement constant. Par exemple, les provinces maritimes recevront deux fois plus de précipitations au cours de la saison de culture que les Prairies; le Sud de l'Ontario connaîtra à peu près le double de jours sans gelée que le Nord de cette province. Chaque région du pays où se pratique l'agriculture dispose de données météorologiques. Avant de choisir une région particulière, mieux vaut vérifier les relevés météorologiques pour déterminer si le climat se prête aux cultures envisagées. Ce facteur est particulièrement vital pour celles qui sont sensibles au nombre de jours sans gelée, d'unités thermiques accumulées et aux températures minimum d'hiver.

Heureusement, le Canada jouit de divers climats qui sont favorables à la production de nombreuses sortes de cultures. Puisque le climat a une si grande incidence sur le rendement et la qualité des cultures, la facilité avec laquelle peut se faire la préparation du sol en vue des semis du printemps et les conditions de la récolte, il a également un rôle à jouer dans la valeur et le prix de la terre agricole. Ce qui peut sembler une bonne affaire dans la péninsule gaspésienne par comparaison avec des régions analogues situées au sud de Montréal, sera effectivement beaucoup moins valable du point de vue des espèces et des rendements des cultures qu'on peut y produire, principalement à cause d'un climat moins favorable.

Sol

Le climat détermine la nature des cultures à produire, mais le sol détermine leur croissance. En règle générale, toutes choses étant égales par ailleurs, la variation des prix des fermes situées dans une zone climatique particulière dépendra de la qualité du sol. Un loam argileux de texture moyenne, fertile, profond, non pierreux, à drainage naturel ou souterrain, peut coûter trois à quatre fois plus cher qu'un sol non fertile, superficiel, pierreux, sablonneux ou très lourd (argile) et mal drainé. Si l'agriculteur peut se permettre d'acheter le sol plus cher, il fera un bien meilleur investissement. Non seulement sa valeur de revente sera-t-elle plus élevée, mais la différence de production annuelle compensera largement le surplus de frais fixes. S'ajoutera à cela la satisfaction résultant de la production, année après année, de cultures très productives causant un minimum de problèmes au moment du semis et de la récolte.

La plupart des comtés agricoles et des municipalités du pays disposent de cartes pédologiques qui fournissent une multitude d'informations au sujet du sol caractérisant une ferme donnée. Il se peut que certaines soient épuisées, mais il est possible d'en consulter une copie de référence dans le bureau de l'agronome régional. Mieux vaut ne pas acheter une ferme lorsque les champs sont gelés ou couverts de neige sans consulter une carte pédologique. Celle-ci indique les types de sol (généralement plus d'un) qui caractérisent une ferme donnée. Leur description permet de déterminer si le sol possède des caractéristiques susceptibles de restreindre sensiblement les productions végétales. Il importe également de connaître la profondeur du sol jusqu'à l'assise rocheuse, l'existence d'un duripan s'il y a lieu (couche indurée imperméable sous la terre végétale), la pierrosité, la dénivellation du terrain, l'acidité du sol et son drainage.

L'attention apportée à la vérification de la qualité du sol avant l'achat d'une terre portera incontestablement ses fruits tout au long d'une carrière vouée à l'agriculture.

État des lieux

Bâtiments — L'état des bâtiments d'une ferme est généralement (mais pas toujours) un reflet de sa rentabilité. En effet, la présence d'un ensemble de bâtiments attrayants, bien peints et remis à neuf constitue un très bon indice des profits supérieurs à la moyenne réalisés par l'entreprise, à moins que l'exploitant

n'ait bénéficié d'une source importante de revenu hors ferme. En revanche, l'existence de bâtiments décrépits, n'ayant fait l'objet de presque aucune amélioration récente, témoignerait, selon toute vraisemblance, du revenu relativement faible réalisé par l'exploitation, bien que cet état de choses ait pu être attribuable à la maladie, à la vieillesse ou à une mauvaise gestion. Dans ce cas, la ferme conserverait des possibilités de rentabilité. Les montants payés pour une telle ferme devraient permettre d'affecter les fonds nécessaires à la modernisation des bâtiments, tout en maintenant une certaine équivalence entre l'investissement total et la valeur marchande de ce genre de propriété. Il arrive trop souvent qu'une "bonne affaire" se révèle être un mauvais achat en raison des coûts additionnels que représente l'amélioration des installations pour atteindre la norme désirée.

Mieux vaut également se méfier des bâtiments fraîchement peints, au cas où ils auraient été maquillés pour masquer des vices de construction et des intérieurs inadéquats nécessitant une complète rénovation.

Une autre précaution à prendre dans l'achat d'une ferme est de s'assurer de ne pas acheter plus de bâtiments que l'exploitation ne peut en assurer la rentabilité. Par exemple, il peut arriver que trois fermes aient été regroupées et que tous les bâtiments, silos, cellules à grain, etc., neufs aient été placés dans l'une d'elles. Une ou deux des fermes originales peuvent ensuite avoir été vendues à des voisins sous forme de terre nue, laissant la ferme centrale avec un nombre de bâtiments supérieur à ce que la terre peut "faire vivre". De mauvais achats de ce genre ont été faits et ont donné lieu à une véritable ruée pour obtenir plus de terre située à une distance de remorquage et convenant à la production des cultures, à l'alimentation du bétail, au remplissage des bâtiments et, en un mot, à la réalisation d'un revenu suffisant pour faire face aux paiements.

Approvisionnement en eau — Les citadins ont tendance à considérer l'eau comme un bien acquis et présument qu'il y aura toujours de l'eau propre à portée de la main et à un prix raisonnable. Étant donné qu'ils doivent assurer leur propre approvisionnement en eau, les agriculteurs sont en revanche très conscients de cette ressource vitale. La plupart des exploitations agricoles de l'Est du Canada peuvent disposer de bonnes sources d'eau pour subvenir aux besoins ménagers et agricoles à partir de puits creusés ou forés ou, dans certains cas, de sources intarissables. Dans certaines régions de l'Ouest, les agriculteurs devront cependant se rendre à la ville la plus proche pour y chercher leur eau potable ou utiliser l'eau de pluie stockée dans des étangs aménagés à cette fin.

Par contre, certaines fermes n'ont jamais eu de sources d'eau fiables. Mieux vaut vérifier auprès du propriétaire actuel et des voisins. En cas de doute au sujet de la qualité et de l'abondance de la source d'approvisionnement, il est conseillé de faire une enquête approfondie. Où est-elle située? S'il s'agit d'un puits creusé, quel est l'état du boisage? En cas de puits foré, quelle en est la profondeur? A-t-il tendance à tarir? Quelle est la fréquence du tarissement? Quelle est la qualité de l'eau? Est-elle exposée à la pollution ou à la contamination? On peut se procurer une bouteille d'échantillonnage auprès des services locaux de santé publique qui analyseront la qualité de l'eau.

Le puits qui répondait aux besoins de l'ancien propriétaire peut très bien ne pas subvenir à ceux du nouveau propriétaire qui possède une famille nombreuse, installe un lave-vaisselle, une lessiveuse automatique et accroît son cheptel de

bestiaux. Outre les besoins en eau ménagère et potable, d'autres besoins pourraient voir le jour, par exemple pour la pulvérisation des cultures, la lutte contre les incendies et l'irrigation.

Fossés (émissaires) et bouches de décharge — Le drainage de la terre agricole est important pour les cultures et pour permettre d'effectuer les semis et les récoltes à temps. Il faut vérifier minutieusement l'état des fossés et des bouches de décharge. Dans certains cas, il n'y aura aucune bouche apparente pour l'évacuation des eaux de surface dans un émissaire ou un cours d'eau. Dans ce cas, il peut arriver que les voisins ne soient pas intéressés ni disposés à partager le coût d'un nouveau fossé ou à en curer un vieux qui passe sur leur propriété, ou alors que la dénivellation ne soit pas suffisante entre le niveau de la terre la plus basse de la ferme et de l'eau de la rivière ou du lac le plus proche. La première de ces situations pose un problème personnel difficile à résoudre, alors qu'il est pratiquement impossible de remédier à la seconde à moins de construire un barrage ou une digue et de pomper l'eau dans le bassin ainsi formé.

Si l'agriculteur débutant envisage d'acheter une ferme à drainage souterrain, il faut demander au propriétaire une copie du plan des installations de drainage pour pouvoir trouver et vérifier les bouches de décharge et voir si elles sont en bon état, partiellement ou totalement obstruées. Dans certaines provinces (dont l'Ontario), il est conseillé de vérifier auprès des autorités municipales si la propriété est grevée d'une dette obligatoire en souffrance sur le système de drainage.

Les acheteurs devraient se familiariser avec les responsabilités et obligations éventuelles de la collectivité en matière de drainage (partage des coûts). Principalement lorsqu'il s'agit de collecteurs principaux qu'il faudra peut-être construire sur leur propriété, comme la loi le prévoit.

Les étangs de ferme destinés à emmagasiner l'eau devant servir à diverses fins sont de plus en plus répandus. S'il n'y en a pas dans la ferme que vous envisagez acheter, il est recommandé d'examiner le terrain de la propriété pour voir s'il est possible d'en creuser un pour recueillir les eaux de surface ou d'en créer un au moyen d'un barrage ou par la dérivation des eaux d'un cours d'eau. Le premier ouvrage est plutôt simple à réaliser et relève du propriétaire foncier, mais les autres nécessiteront l'aide d'experts-conseils et l'autorisation du ministère provincial concernée.

Si l'exploitant songe à modifier d'une façon quelconque le débit d'un cours d'eau naturel qui traverse sa ferme, soit en creusant plus de fossés et en posant plus de tuyaux de drainage (augmentant ainsi le débit du cours d'eau), soit en y puisant de l'eau pour la pulvérisation, l'abreuvement du bétail ou l'irrigation, il devrait demander l'avis du ministère provincial approprié. Dans certaines provinces, il faut obtenir un permis d'utilisation d'eau au ministère de l'Environnement avant de pouvoir irriguer avec l'eau puisée dans un cours d'eau. Les mêmes règlements s'appliquent s'il faut traverser ou faire dévier un cours d'eau.

Clôtures — Dans les régions d'élevage du bétail (sauf à Terre-Neuve), le propriétaire foncier a certaines obligations en ce qui a trait aux clôtures qui délimitent sa propriété. On raconte que les querelles au sujet des clôtures ont provoqué plus de ressentiment entre voisins que tout autre sujet de mésentente, et qu'elles sont

suivies de près par les conflits au sujet des fossés communs à curer ou à construire. Rien n'est plus exaspérant que de voir les bovins d'un voisin enfoncer une clôture en mauvais état, piétiner ses champs en toute liberté et endommager les cultures et les jardins. Il faut donc de bonnes clôtures pour empêcher que ce genre d'accident déplaisant ne se produise. Une ferme dotée de bonnes clôtures vaudra beaucoup plus cher que celle où les clôtures doivent être remplacées, puisqu'elles deviennent de plus en plus onéreuses à construire.

Avant d'acheter une ferme, il faut connaître les ententes précédentes qu'ont conclues les voisins à ce sujet. Il faut également déterminer ce qu'on sera tenu de faire et quelles sont les pratiques suivies par la collectivité. La plupart des municipalités offrent un service d'inspection des clôtures pour régler ce genre de querelle en cas de besoin.

Cours de ferme — Les endroits les plus remarquables et utilisés de la ferme sont la cour de ferme et l'allée qui mène de la route aux bâtiments. Si possible, il est conseillé de visiter la ferme après une forte pluie pour constater jusqu'à quel point la cour est boueuse autour des bâtiments. Une allée et une cour de ferme asphaltées ou bien recouvertes de gravier constituent un avantage certain, non du point de vue de l'apparence, mais pour éviter de salir de boue les planchers des bâtiments et pour maintenir une aire de stationnement propre pour les voitures, camions, remorques et machines.

L'asphaltage de l'allée et de la cour est absolument nécessaire pour la collecte du lait par les gros camions citernes, la livraison en vrac d'aliments aux étables par camion et le remorquage des lourdes charges. Alors que dans beaucoup de pays européens et certains États américains, la majorité des cours de ferme sont asphaltées, c'est le contraire qui se produit au Canada. Il n'est toutefois pas nécessaire que les allées et les cours soient asphaltées, du moment qu'elles peuvent supporter le trafic lourd par tous les temps. En revanche, il est certes avantageux que la cour d'étable le soit, ne serait-ce que pour faciliter l'enlèvement du fumier.

Allées, ponts et vaines clôtures — Les grosses machines agricoles et les lourdes charges doivent pouvoir se déplacer rapidement dans les allées, à travers les barrières, sur les ponceaux et les ponts. Il faut par conséquent les vérifier minutieusement avant d'acheter une ferme. Si les barrières et les ponceaux sont trop étroits ou ont besoin de réparations et que l'allée ne peut supporter les lourdes charges par temps pluvieux, il faut tenir compte du coût inhérent à leur amélioration dans l'offre d'achat de la ferme. Il arrive malheureusement que ces points passent inaperçus aux yeux des inexpérimentées; il va sans dire que le remplacement de plusieurs barrières, l'élargissement des ponceaux ou des ponts, le débroussaillage des vaines clôtures, ainsi que le recouvrement de gravier et le nivellement des allées augmenteront considérablement les frais d'immobilisation éventuels de la ferme.

Un autre facteur dont il faut tenir compte est l'état des clôtures communes et de leurs emprises. Dans l'Est du Canada, il reste encore beaucoup de fermes caractérisées par de petites superficies ceinturées d'emprises de vieilles clôtures, remplies de pierres, et où se développe une végétation dense de broussailles et de petits arbres. Non seulement est-il plus rentable de conduire des machines sur de grandes superficies, mais l'existence de larges emprises de clôtures autour de



petits champs (2 à 4 ha) représente également une perte de terre précieuse. La ferme dont les vaines clôtures ont été supprimées a donc une plus grande valeur que celle pour laquelle ce travail reste encore à faire.

Eaux usées et pollution — Si l'installation de la fosse septique originale remonte à plusieurs années ou si on prévoit ajouter une autre salle de bain, il faudra vraisemblablement construire un système d'évacuation des eaux usées. Si le sol est superficiel (moins de 1,5 m jusqu'à l'assise rocheuse) près de la maison ou est peu perméable, l'aménagement d'un champ d'épandage pourrait se révéler onéreux. Pratiquement tous les paliers d'administration exigent un permis et l'approbation du plan d'une fosse septique et d'un champ d'épandage neufs avant leur installation.

L'élimination des déchets de ferme constitue un problème de plus en plus aigu depuis que les divers paliers de gouvernement ont voté des lois visant à protéger la qualité de l'environnement. D'ordinaire, l'agriculture n'est pas une

industrie polluante; c'est plutôt le contraire puisque son principal déchet, le fumier de bestiaux et de volailles, est retourné à la terre même du fermier où il se décompose et est recyclé. Il existe toutefois certains cas où les déchets d'une ferme peuvent être accusés de contaminer l'environnement, notamment les effluents de silos et de laiterie, ainsi que le purin qui s'échappe des meules de fumier pour se déverser dans les cours d'eau naturels. On pourrait également ajouter les mauvaises odeurs provenant de l'élevage d'animaux.

Les deux points principaux à ne pas perdre de vue sont :

- l'incidence des règlements en vigueur sur l'exploitation dont on envisage l'achat; et
- l'application des règlements de zonage et d'environnement à toute production nouvelle ou ajoutée prévue pour la ferme.

Cette dernière considération s'applique particulièrement aux propriétés avoisinant les régions urbaines. En pareil cas, il est conseillé de se renseigner auprès des autorités municipales et locales au sujet des règlements de zonage et auprès du ministère provincial de l'Environnement au sujet des règlements susceptibles de viser la production envisagée.

Taxes

Puisqu'il existe plusieurs types de taxes à considérer, mieux vaut obtenir les renseignements nécessaires à leur sujet avant de décider d'acheter une ferme.

Taxe foncière et évaluation — On peut se procurer le taux actuel de la taxe foncière et les modalités de paiement auprès de l'administration municipale locale. Certaines provinces disposent de programmes spéciaux de réduction de l'impôt agricole. Pour de plus amples informations à ce sujet, on peut s'adresser au bureau local du ministère provincial de l'Agriculture.

Impôt sur le revenu — Pour obtenir des renseignements sur les exigences fiscales, on peut se procurer une copie du Guide de l'impôt sur le revenu de l'agriculteur et du pêcheur au bureau de poste local.

Taxe de vente — Certains articles servant à la production agricole sont exempts des taxes de vente fédérales et provinciales; c'est notamment le cas des machines, engrais, semences, etc. Puisque la perception de ces taxes incombe au vendeur, l'agriculteur n'a pas d'autre choix que de s'assurer de ne pas les payer sur les articles qui en sont exempts.

Autres taxes — Les taxes imposés sur des articles comme l'essence, les gains de capitaux, les cessions de terre (et, dans certaines provinces, un genre de taxe sur la spéculation foncière) devraient être bien comprises dans la mesure où elles s'appliquent à la ferme.

Possibilités de revente

Les fermes sont souvent achetées comme protection contre l'inflation. Si c'est là l'une des principales raisons qui président à l'achat d'une ferme et si l'on devait la revendre pour une raison quelconque, mieux vaudrait :

- la faire évaluer d'abord par un évaluateur qualifié pour s'assurer que son prix n'est pas déjà exagéré;
- s'assurer qu'il n'existe aucun facteur (p. ex. une grande maison ancienne trop difficile à chauffer) susceptible d'en déprécier la valeur plutôt que de l'augmenter;
- en rechercher une dont les caractéristiques peuvent en accroître la valeur future, tel un emplacement situé en bordure d'un cours d'eau, la proximité d'une ville, de grands champs dont le sol est de haute qualité et des bâtiments polyvalents; et
- s'assurer d'inclure dans l'achat un contingent suffisant pour les produits visés par le programme de gestion des approvisionnements.

Services sociaux

Sauf dans les régions très éloignées, la plupart des localités agricoles canadiennes sont bien desservies par les autobus scolaires, les églises et les hôpitaux des villes les plus proches. Les fidèles réguliers devraient s'informer pour savoir s'il existe des églises de leur foi dans la collectivité, sinon ils devront parcourir de longues distances pour s'y rendre. Lorsqu'on s'établit dans une collectivité rurale, il est plus facile de se faire rapidement de nouveaux amis si les voisins appartiennent à la même religion et font partie des mêmes sociétés de bienfaisance. Quant aux citadins, ils trouveront autant, sinon plus, d'occasions de s'engager dans les affaires de la collectivité qu'ils n'en avaient en milieu urbain. En plus de s'intégrer aux organismes religieux, scolaires et de bienfaisance, la plupart des familles rurales font partie de l'Institut féminin, de cercles 4-H et de nombreux organismes agricoles en plus de participer à des sports organisés.

Antécédents ethniques

Certaines familles ont des liens ethniques tellement forts qu'ils ne peuvent vivre loin de leurs semblables. Ces familles ne devraient pas avoir trop de mal à trouver une ferme convenable dans une collectivité anciennement établie par des gens de même origine. En soumettant à la Direction de l'information du ministère provincial de l'Agriculture une liste des caractéristiques souhaitées dans une collectivité, on pourrait trouver une localité qui puisse répondre aux besoins.

La décision et la recherche

L'agriculteur éventuel devrait maintenant savoir s'il est toujours décidé à se lancer en agriculture au Canada. Si les lignes qui précèdent ont semblé décourageantes, telle n'était pas l'intention de la présente publication. Il ne faut toutefois pas perdre de vue la nécessité de tenir compte de plusieurs facteurs avant de se lancer en agriculture. Si cette publication a permis de soulever des questions pertinentes, de fournir des informations fondamentales, de définir quelques-unes des options proposées et de signaler certaines de embûches qui pourraient se révéler financièrement désastreuses, elle a atteint son objectif.

On peut se procurer auprès de la Chambre de commerce une liste des agents immobiliers qui font affaire dans la collectivité désirée. Ils se feront un plaisir de faire visiter les propriétés à vendre inscrites dans leur répertoire.

Compte tenu de tous les facteurs à considérer lorsque vient le temps d'acheter une ferme pour la première fois, il sera probablement difficile d'en trouver une qui réponde à tous les critères voulus. Il faudra donc éventuellement se résoudre à faire des compromis. Mieux vaut alors établir un certain ordre de priorités de façon à ne pas sacrifier des facteurs essentiels ou importants à des préférences secondaires.

Avant de prendre une décision finale, il serait prudent de vérifier la valeur de vos intentions auprès d'agriculteurs expérimentés. Ceux-ci sont reconnus pour leur bonne volonté, et même leur empressement, à partager leur expérience.

SERVICES CONSULTATIFS ET SOURCES D'INFORMATION

Gouvernement du Canada

On peut se procurer auprès de la Direction générale des communications d'Agriculture Canada, Ottawa, Canada K1A 0C7, des informations générales sur l'agriculture ainsi que le nom et l'adresse d'autres ministères fédéraux, d'organismes privés et de particuliers qui peuvent venir en aide à l'agriculteur débutant. Les étrangers intéressés à s'adonner à l'agriculture au Canada devraient communiquer avec le bureau de l'immigration canadienne le plus proche ou, faute d'un tel bureau, avec l'ambassade ou le consulat canadien. En cas d'impossibilité, les demandes peuvent être adressées à Emploi et Immigration Canada, Ottawa, Canada K1A 0J9.

Les agriculteurs canadiens et l'agriculture en général sont bien desservis par les travaux effectués aux stations et laboratoires fédéraux de recherches agricoles répandus dans tout le pays. On peut s'en procurer une liste auprès de la Direction générale des communications. Les résultats de ces recherches sont communiqués aux agriculteurs par l'intermédiaire de publications, films, démonstrations, journées agricoles, ainsi que par la presse et la radio. Des rapports sur les perspectives à court et à long termes de divers produits agricoles sont publiés périodiquement en vue d'aider les fermiers à planifier leur production et leur mise au marché.

Ministères provinciaux de l'Agriculture

Toutes les provinces canadiennes disposent de services de vulgarisation agricole qui diffusent de l'information et offrent des services de consultation aux agriculteurs sur pratiquement tous les aspects de l'agriculture, et en particulier la production, la commercialisation et la gestion agricole. Ces services sont généralement gratuits, alors que certaines provinces imposent des frais modiques pour l'analyse du sol, le diagnostic des maladies du bétail et de la volaille, les systèmes de comptabilité agricole, l'analyse de l'entreprise, etc. La plupart des provinces mettent l'accent sur les services d'experts-conseils en gestion agricole, comme les systèmes de comptabilité agricole, l'analyse de l'entreprise, la budgétisation, l'utilisation du crédit, les modes d'exploitation (père-fils, groupes de personnes, entreprises) et la planification immobilière.

La vulgarisation et les services d'experts-conseils en productions animales et végétales ont été, et continuent d'être, les principales préoccupations des ministères provinciaux de l'Agriculture. Ces services sont assurés par leurs conseillers agricoles, agronomes régionaux ou spécialistes en poste dans les bureaux locaux et régionaux. On peut s'en procurer une liste auprès des bureaux d'information de chacun des ministères provinciaux de l'Agriculture. Les spécialistes en zootechnie, grandes cultures, horticulture et cultures spéciales informent et conseillent sur demande les agriculteurs pour les aider à prendre des décisions sur les techniques et les facteurs de production à utiliser. Pour leur part, les ingénieurs agricoles conseillent les fermiers sur la construction et la rénovation éventuelle des bâtiments de ferme, la sélection des machines et du matériel, les diverses possibilités de stockage du fumier, les plans de drainage, etc. Le personnel de vulgarisation est chargé d'interpréter les politiques et programmes agricoles des gouvernements fédéral et provinciaux. Il veille à l'application des programmes provinciaux de prêts garantis, de subventionnement, etc. Il possède également des fiches documentaires et des bulletins que les agriculteurs peuvent se procurer.

Un grand nombre de bureaux locaux ou régionaux disposent d'une économiste ménagère chargée d'élaborer des programmes et des services à l'intention des femmes rurales. Chaque comté offre également un certain nombre de programmes 4-H intéressants à l'intention des garçons et filles.

Bien que la consultation privée demeure la méthode la plus courante d'orientation, beaucoup d'informations circulent par le biais de réunions agricoles, démonstrations, voyages en autobus (même en avion), cours de perfectionnement, bulletins, journaux et émissions radiophoniques.

Société du crédit agricole

La Société du crédit agricole, par l'intermédiaire de son personnel régional et de ses agents, offre des services de gestion et de conseils agricoles gratuits, que le client soit un emprunteur ou non. Puisqu'elle constitue la principale source canadienne de crédit hypothécaire agricole à long terme, elle représente un service

consultatif très important. Le personnel de la Société se spécialise dans l'utilisation du crédit pour l'achat, l'agrandissement ou la restructuration de l'entreprise agricole.

Écoles et facultés d'agriculture

Bien que le premier rôle des écoles et facultés d'agriculture soit de dispenser des cours réguliers menant à un diplôme en agriculture, elles dispensent également toutes sortes de cours spécialisées et de courte durée. Certains ministères provinciaux de l'Agriculture et universités offrent des cours par correspondance susceptibles de présenter un intérêt particulier pour les agriculteurs débutants.

En outre, les écoles d'agriculture se livrent activement à la recherche et offrent des services de vulgarisation et d'experts-conseils aux agriculteurs, généralement en collaboration avec le ministère provincial de l'Agriculture.

Banques à charte et fournisseurs de produits agricoles

Toutes les banques importantes offrent maintenant des services agricoles grâce à des spécialistes régionaux qui, par leur formation et leur expérience, sont en mesure de donner de précieux conseils aux agriculteurs qui font appel à leurs autres services. Il s'agit là d'une innovation assez récente, mais c'est une pratique qui semble en voie d'expansion.

Les fournisseurs de produits agricoles, en particulier de semences, aliments, engrais, antiparasitaires, machines, matériel de manutention, bâtiments et entrepôts, possèdent une grande quantité d'informations techniques. Ils s'efforcent d'adapter leurs biens et services aux besoins particuliers de chaque agriculteur.

Organismes et associations agricoles

Aucune autre industrie n'est probablement aussi bien servie que l'agriculture sur le plan des organismes et des associations. Puisqu'il incombe à chaque agriculteur d'appuyer les groupements voués à la promotion de ses propres intérêts, cette tâche peut devenir à la longue très fastidieuse. De fait, si quelqu'un fait partie, à titre de titulaire d'un poste, d'un organisme agricole quelconque qui prétend servir ses intérêts, il peut arriver que cette activité se fasse aux dépens de sa propre entreprise.

Associations d'éleveurs de bétail — Ces associations sont bien structurées et dignes de l'appui des éleveurs de bestiaux de race. Leur personnel se compose d'agents techniques qui collaborent à la préparation des journées agricoles et jugent les concours aux foires et expositions, en plus de s'occuper des ventes, des réunions annuelles, etc. Elles publient des magazines qui renferment des renseignements très utiles aux agriculteurs. On peut se procurer les adresses de leurs bureaux centraux et des secrétaires ou agents techniques provinciaux auprès de la



Direction générale des communications d'Agriculture Canada. Ces associations s'efforcent particulièrement de promouvoir la vente du bétail de leurs membres aussi bien au pays qu'à l'étranger.

Offices de commercialisation — Bien qu'ils se soient pas généralement considérés comme une source importante d'informations, les offices de commercialisation devraient être et sont effectivement la meilleure source de renseignements sur les marchés, leurs exigences et possibilités, les contingents de mise en marché, les prix, les tendances, les ententes contractuelles, etc., pour tout ce qui touche aux produits relevant de leur juridiction (un exemple digne de mention est la Commission canadienne du blé). Il est indispensable de communiquer avec leur représentant local avant d'entreprendre la production d'un produit réglementé.

Organismes agricoles généraux — La Fédération canadienne de l'agriculture et l'Union nationale des agriculteurs sont structurées à l'échelle nationale, provinciale et locale. Chaque section maintient des groupes de pression auprès des gouvernements fédéral et provinciaux pour promouvoir les intérêts spéciaux de



leurs membres. Bien qu'elles ne constituent pas des sources d'informations techniques, elles cherchent toutefois à tenir leurs membres au courant des questions importantes et de l'état d'avancement des politiques et des résolutions qu'elles mettent de l'avant.

Association canadienne des producteurs de semences — Cette association regroupant quelque 5000 producteurs de semences est chargée de la production et de l'enregistrement d'environ 350 000 ha de culture de semences généalogiques produites annuellement au Canada. Elle est en outre au service de ses membres en leur fournissant de l'information sur la production de semences lors de ses réunions annuelles et régionales, dans son magazine trimestriel et dans certains rapports et publications spéciaux. Les services provinciaux de l'Association organisent des journées agricoles, des réunions techniques et des cours de perfectionnement. Ils font également des démonstrations éducatives aux grandes foires et expositions agricoles. Ce n'est là qu'un exemple de la façon dont les nombreuses associations agricoles de ce type fournissent de l'information et des conseils à leurs membres et aux autres agriculteurs.

Presse agricole, radio et télévision

L'information sur les marchés et prix agricoles est diffusée quotidiennement et hebdomadairement à la radio et à la télévision, dans les magazines agricoles et dans de nombreux journaux. Outre l'information sur les marchés, les médias publient des articles sur des sujets d'actualité en vue d'aider les agriculteurs à se tenir à jour en ce qui a trait aux dernières innovations en agriculture. Ils sont également une source permanente de nouvelles sur des événements comme les foires, les ventes et les réunions.

Voisins

Parmi les sources d'information les plus fiables, et sans doute les plus accessibles et pratiques, figurent les autres agriculteurs de la collectivité. Celui qui songe à acheter une ferme pourrait en apprendre beaucoup sur son exploitation de la part de ses voisins éventuels. Les fermiers sont renommés pour leur bonne volonté à s'entraider. Cette coutume est traditionnelle et remonte à l'époque des premiers colons qui dépendaient davantage les uns des autres qu'aujourd'hui.

Agences immobilières

Les agents immobiliers constituent souvent le premier contact pour ceux qui se cherchent une ferme. Bien que ces agents soient d'abord responsables envers les propriétaires qui leur ont confié leur propriété, ils demeurent une bonne source d'information sur les fermes qui figurent à leur répertoire. L'examen des fermes inscrites au répertoire des agences immobilières d'une région donnée permettra de faire des comparaisons pour trouver celle qui répond le mieux à ses besoins. Le prix d'une ferme annoncée depuis un an ou plus est généralement plus négociable que celui d'une exploitation récemment inscrite. Si le bétail et les machines doivent faire partie de la transaction, mieux vaut s'assurer qu'un inventaire complet soit effectué et qu'il n'en disparaisse pas une partie avant la prise de possession.

Information par ordinateur

La révolution électronique a atteint les agriculteurs et l'avenir de l'informatique semble assuré dans ce domaine. L'ordinateur peut être un bon outil de gestion agricole. Cependant, si vous envisagez d'en acheter un, cherchez d'abord quelles en sont les applications, essayez-en les logiciels pour vous assurer qu'ils répondent à vos besoins présents et que vous pourrez les adapter à vos besoins futurs.

L'irrigation informatisée peut, par exemple, éviter des soucis aux agriculteurs qui dépendent d'un horaire d'irrigation et peut-être même sauver leurs récoltes. L'irrigation programmée est importante dans certaines régions, comme dans le Sud de l'Alberta. Ce programme informatique offre des renseignements à jour sur la teneur en humidité de tel ou tel champs et l'heure et la quantité d'eau prévue pour le prochain arrosage. Ce logiciel peut être obtenu à la Station de



recherches d'Agriculture Canada de Lethbridge ou à la Division de l'irrigation du ministère albertain de l'Agriculture.

En branchant votre ordinateur sur votre ligne personnelle de téléphone, vous pouvez obtenir une grande quantité de renseignements agricoles importants auprès du service Grassroots si votre ordinateur est compatible avec la technologie Telidon. Le système Grassroots met à votre disposition une immense banque de renseignements agricoles sur les prévisions météorologiques, la gestion agricole, le courrier électronique et les analyses de marché. Le service est disponible dans un certain nombre de provinces et il s'est même étendu aux États-Unis.

Autres sources d'information

On peut obtenir de plus amples renseignements sur l'agriculture en s'adressant aux services d'information des ministères fédéral et provinciaux et en demandant une liste de leurs publications. Dans la plupart des cas, on peut s'en procurer gratuitement un maximum de cinq. En plus des sources gouvernemen-

tales, de nombreux d'ouvrages ont été rédigés et publiés sur l'agriculture. Les publications et leur liste sont disponibles auprès de la Direction générale des communications, Agriculture Canada, Édifice Sir John Carling, Ottawa K1A 0C7.

Périodiques

1. *Le Bulletin des agriculteurs*. 110, boul. Crémazie ouest, Montréal (Qc) H2P 1B9 (mensuel)
2. *Canada Poultryman/L'Aviculteur canadien*. 605, av. Royal, New Westminster (C.-B.) V3M 1J4 (mensuel)
3. *Canadian Fruit Grower*. 222, av. Argyle, Delhi (Ont.) N4B 2Y2 (9 numéros par an)
4. *Cash Crop Farming*. 222, av. Argyle, Delhi (Ont.) N4B 2Y2 (11 numéros par an)
5. *Cattleman*. 1760, av. Ellice, Winnipeg (Man.) R3H 0B6 (mensuel)
6. *Country Guide*. 1760, av. Ellice, Winnipeg (Man.) R3H 0B6 (mensuel)
7. *Ontario Farmer*. C.P. 7400, Succursale E, London (Ont.) N5Y 4X3 (hebdomadaire)
8. *Farm & Country*. 950, rue Yonge, Toronto (Ont.) M4W 2J4 (18 numéros par an)
9. *Free Press – Report on Farming*. 300, rue Carlton, Winnipeg (Man.) R3C 3C1 (mensuel)
10. *Hog Guide*. 1760, av. Ellice, Winnipeg (Man.) R3H 0B6 (bimestriel)
11. *Orchardist Magazine*. C.P. 1056, Kelowna (C.-B.) V1Y 7P7
12. *Le Producteur agricole*. C.P. 1367, Place d'Estrie, Bedford (Qc) J0J 1A0 (mensuel)
13. *Le Producteur de lait québécois*. 555, boul. Therrien, Longueuil (Qc) J4H 3Y9 (mensuel)
14. *La Terre de chez-nous*. 555, boul. Therrien, Longueuil (Qc) J4H 3Y9 (hebdomadaire)
15. *Western Producer*. C.P. 2500, Saskatoon (Sask.) S7K 2C4 (hebdomadaire)
16. *Le Coopérateur agricole*. C.P. 500, Succursale Youville, Montréal (Qc) H2P 2W2 (mensuel)
17. *The Canadian Tobacco Grower*. 222, av. Argyle, Delhi (Ont.) N4B 2Y2 (11 numéros par an)
18. *Farm Focus*. C.P. 128, 2, rue Second, Yarmouth (N.-É.) B5A 4B1 (bimensuel)
19. *Grainews*. C.P. 6600, Winnipeg (Man.) R3C 3A7 (mensuel)
20. *Hog Market Place Quarterly*. 7^e étage, 950, rue Yonge, Toronto (Ont.) M4W 2J4 (trimestriel)
21. *Macdonald Journal*. C.P. 284, Collège Macdonald, Ste-Anne-de-Bellevue (Qc) H9X 3R9 (trimestriel)
22. *Le Producteur de porc québécois*. C.P. 1367, Bedford (Qc) J0J 1A0 (bimensuel)
23. *Agriculture* (Ordre des Agronomes du Québec). 262, boul. Henri-Bourassa ouest, Montréal (Qc) H3L 1N6

Livres

Aldrich, S.R. et autres. *Modern Corn Production*. Thomson Publishing Co., 2^e édition, 1975

Boyd, James S. *Practical Farm Buildings*. Danville, Illinois : The Interstate Printers & Publishers Inc., 1973

Briggs, Hilton M. *Modern Breeds of Livestock*. London : The Macmillan Company, 4^e édition, 1980

Conseil des productions animales du Québec. *Principes fondamentaux en production animale*. Gouvernement du Québec, 1979

Conseil des productions animales du Québec. *Bovins laitiers*. Gouvernement du Québec, 1981

Cullison, Arthur. *Feeds and Feeding*. Reston Publishing Co., 3^e édition, 1982

Ensminger, M.E. *The Stockman's Handbook*. Danville, Illinois : The Interstate Printers & Publishers Inc., 5^e édition, 1978

Hopkin, J.A. et autres. *Financial Management in Agriculture*. Danville, Illinois : The Interstate Printers & Publishers Inc., 2^e édition, 1979

Hughes, Harold et Darrel Metcalfe. *Crop Production, Principles and Practices*. New York : Macmillan, 4^e édition, 1980.

Hunt, Donnell. *Farm Power and Machinery Management*. Ames, Iowa : Iowa State University Press, 7^e édition, 1977

Librairie Larousse. *Le Larousse agricole*. Paris : 1981

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation de l'Ontario. *Agricultural Handbook* (fiches révisées périodiquement)

Regaudie, Roger et Louis Reveleau. *Le mouton*. Éditions J.B. Baillière. Paris : 2^e édition, 1977.

St-Pierre, Claude-André et Ghislain Gendron. *Les céréales et le maïs*. Québec : Les Presses de l'Université Laval, 1982

Autres

La plupart des facultés canadiennes d'agriculture disposent d'un département de vulgarisation qui publie divers ouvrages agricoles.

On peut également se procurer un certain nombre de publications auprès de tous les ministères provinciaux de l'Agriculture situés dans les capitales provinciales.

ANNEXE

PRODUCTION LAITIÈRE — REVENUS ET DÉPENSES, ONTARIO 1983

	Moyenne 207 fermes (\$)
Revenus	
Ventes de lait	122 913
Ventes des bovins laitiers	14 669
Ventes d'autre bétail	4 847
Ventes de récoltes	10 016
Travaux à forfait	1 455
Autres revenus agricoles	4 566
REVENUS EN ESPÈCE — TOTAL	158 466
Ajustements courants à recevoir	274
Variations d'inventaire :	
– Bovins laitiers	– 1 119
– Autres bestiaux	17
– Aliments, cultures, approvisionnements	3 074
REVENU AGRICOLE BRUT	160 712
Dépenses	
Achats de bovins laitiers	3 656
Achats d'aliments	20 778
Frais de commercialisation et de transport	14 898
Vétérinaire et médicaments	2 959
Frais de saillies	2 028
Approvisionnements pour l'étable	2 356
Autres dépenses laitières	1 249
Dépenses pour les bovins (autres que les bovins laitiers)	1 118
Semences	3 274
Engrais	5 999
Pulvérisations chimiques	1 572
Travaux à forfait	3 039
Autres dépenses culturelles	792
Réparations de machines	6 989
Essence, huile et diesel	4 989
Dépenses de voiture	913
Salaires	10 543
Location de terres	2 494
Intérêt	16 984
Taxes foncières	3 013
Réparations de bâtiments	3 047
Électricité, téléphone	3 250
Assurances générales agricoles	2 374
Autres dépenses agricoles	2 694
Dépenses en espèces totales	121 008
Frais courants payables	– 416
Amortissement	15 559
DÉPENSES AGRICOLES TOTALES	136 151
REVENU AGRICOLE NET	24 561

(À suivre)

PRODUCTION LAITIÈRE — REVENUS ET DÉPENSES, ONTARIO 1983 (suite)

	Moyenne 207 fermes (\$)
RÉSUMÉ DES INVESTISSEMENTS	
Actifs agricoles	
Courants	
Comptant et à recevoir	6 291
Récoltes et approvisionnement	27 388
Bétail à vendre	2 796
Intermédiaires	
Bétail de reproduction	93 396
Machines et matériel	105 081
Fixes	
Terres et bâtiments	293 225
Autres immobilisations	164 451
TOTAL DES ACTIFS AGRICOLES	692 627
Passifs agricoles	
Courant	
Intermédiaire	20 525
À long terme	39 378
TOTAL DU PASSIF AGRICOLE	177 132
PART DANS L'EXPLOITATION	515 496 (74,4 %)
RÉSUMÉ LAITIER RÉEL	
Nombre moyen de vaches	49
Lait vendu	276 832 L
Lait vendu par vache	5 702 L
Lait vendu par personne	126 346 L
Prix du lait/hL	44,40 \$
Coût direct de l'hectolitre	27,98 \$
NOTES: Endettement par vache	3 648,20 \$
Endettement par hL	63,99 \$
Intérêt par vache	349,80 \$
Intérêt par hL	6,14 \$
Surface cultivable/vache	2,04 ha

Source: Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation de l'Ontario.

REVENUS ET DÉPENSES D'UNE ENTREPRISE VACHES-VEAUX DE BOVINS DE BOUCHERIE, ALBERTA 1982

Fiche :		1. 320 vaches	4. Taux de reproduction de 90 %		
		2. 10 taureaux	5. 50 génisses		
		3. 1 % de mortalité			
Recettes :	Total	Par vache	Par tête ¹	Par kg ¹	
144 jeunes bouvillons —					
227 kg @ 1,69 \$/kg	55 242,72 \$	172,63 \$	235,08 \$	1,08 \$	
91 génisses —					
204 kg @ 1,48 \$/kg	27 474,72	85,96	116,91	0,54	
50 vaches de réforme —					
499 kg @ 1,02 \$/kg	25 449,00	79,53	108,29	0,50	
3 taureaux de réforme —					
816 kg @ 1,19 \$/kg	2 913,12	9,10	12,40	0,06	
Recettes totales	111 079,56	347,12	472,68	2,18	
Coûts en espèces :					
Aliments :					
Foin 225 t @ 55 \$/t	12 375,00 \$	38,68 \$	52,66 \$	0,24 \$	
Paille 302 t @ 22 \$/t	6 644,00	20,76	28,27	0,13	
Orge 5 t @ 126 \$/t	630,00	1,97	2,68	0,01	
Pâturage 2007,5 MUA @ 8 \$/MUA ²	16 060,00	50,19	68,34	0,31	
Minéraux 1,5 t @ 716 \$/t	1 074,00	3,35	4,57	0,02	
Sel 5 t @ 165 \$/t	825,00	2,58	3,51	0,02	
Coûts totaux des aliments	37 608,00	117,53	160,03	0,73	
Autres coûts en espèces :					
Achat de 3 taureaux	6 000,00	18,75	25,53	0,12	
Main-d'oeuvre salariée 1208 h @ 4 \$/h	4 832,00	15,10	20,56	0,09	
Litière 33 t @ 20 \$/t	660,00	2,06	2,81	0,02	
Vétérinaire, médicaments	1 232,00	3,85	5,24	0,02	
Taxes, services et assurances	2 080,00	6,50	8,85	0,04	
Frais de commercialisation et de transport	1 762,50	5,51	7,50	0,03	
Coûts d'exploitation et réparations	3 468,00	10,84	14,76	0,07	
Intérêt sur capital d'exploitation (1 an @ 15 %)	3 873,19	12,10	16,48	0,08	
Total des autres coûts en espèces	23 907,69	74,71	101,73	0,47	
Total des coûts en espèces	61 515,69	192,24	261,76	1,20	
Coûts des déboursés :					
Travail de l'exploitant 2400 h @ \$8/h	19 200,00 \$	60,00 \$	81,70 \$	0,37 \$	
Amortissement (bâtiments et matériel)	7 675,20	23,98	32,66	0,15	
Intérêt sur l'investissement	131 919,30	412,25	561,36	2,57	
Total des coûts sans déboursés	158 794,50	496,23	675,72	3,09	
Coûts totaux	220 310,19 \$	688,47 \$	937,48 \$	4,29 \$	
Recettes après déduction des coûts en espèces	49 563,87	154,89	210,91	0,97	
Rémunération pour la main-d'oeuvre non salariée et la gestion	- 90 030,63	- 281,35	- 383,11	- 1,76	
Rémunération de la gestion	- 109 230,63	- 341,35	- 464,81	- 2,13	

(À suivre)

REVENUS ET DÉPENSES D'UNE ENTREPRISE VACHES-VEAUX DE BOVINS DE BOUCHERIE, ALBERTA 1982 (suite)

Fiche :	1. 320 vaches	4. Taux de reproduction de 90 %
	2. 10 taureaux	5. 50 génisses
	3. 1 % de mortalité	

Investissement :	
bétail	279 000
bâtiments	125 340
machines et matériel	121 100
terrain (2072,9 ha @ 247 \$/ha)	512 000
	<u>1 037 440</u>

¹Se rapporte au nombre de jeunes sujets vendus.

²Mois d'unité animale.

Source : Production Economics Branch, Ministère de l'Agriculture de l'Alberta.

COÛTS DE PRODUCTION DE CERTAINES CULTURES DANS L'OUEST DU CANADA - 1982 (\$/ha)

	Blé	Orge	Canola	Lin
Coûts d'exploitation :				
Semences	26,00	19,80	7,00	21,15
Engrais - azote	37,20	37,20	49,60	37,20
- phosphore	24,50	24,50	14,00	-
Traitement de la semence et pesticides	40,75	40,75	44,50	37,00
Coûts de la machinerie (réparations, carburants, lubrifiants)	37,00	37,00	37,00	37,00
Assurance-récolte	4,84	6,62	10,50	7,00
Divers (électricité, téléphone, etc.)	12,50	12,50	12,50	12,50
Intérêt sur les frais d'exploitation	16,45	16,05	15,76	13,67
Total des coûts d'exploitation	<u>199,24</u>	<u>194,42</u>	<u>190,86</u>	<u>165,52</u>
Coûts fixes :				
Coûts fonciers	104,00	104,00	104,00	104,00
Amortissement de la machinerie	34,60	34,60	34,60	34,60
Coûts d'investissement en machinerie	31,14	31,14	31,14	31,14
Coûts d'entreposage	11,31	11,31	11,31	11,31
Main-d'œuvre et gestion	40,00	40,00	40,00	40,00
Total des coûts fixes	<u>221,05</u>	<u>221,05</u>	<u>221,05</u>	<u>221,05</u>
Total des coûts	<u>420,29</u>	<u>413,51</u>	<u>418,67</u>	<u>386,57</u>

Source: Economics, Ministère de l'Agriculture du Manitoba.

COÛTS DE PRODUCTION DU MAÏS – 1985

Ces exemples de coûts s'appuient sur de nombreuses hypothèses, y compris certaines estimations des coûts des terres, les prix des facteurs de production achetés et les épandages d'engrais.

	Estimation des coûts (\$/ha)
Matériel	
Semences – 64 000 grains	61,75
Engrais – 175 kg (8-32-16)	52,00
– 135 kg (azote, 82 % anhydre)	64,25
Herbicides – plantes annuelles	32,00
– herbes à feuilles larges	10,00
– autres, s'il y a lieu	0,00
Insecticides – répression du ver de la racine	28,25
Traitement de la semence	1,25
TOTAL	249,50
Pré-récolte (Exemples fondés sur les taux du travail à forfait en vigueur)	
Labour	37,00
Préparation du sol (2 fois)	33,25
Semis et application d'engrais	21,50
Pulvérisation (1 fois)	12,25
Application d'azote	21,00
Sarclage, ou 2 ^e pulvérisation (1 fois)	13,50
TOTAL	138,50
Récolte et commercialisation (Exemples fondés sur les taux du travail à forfait en vigueur) (Rendement présumé de 5,9 t/ha)	
Moissonnage-battage	76,50
Transport par camion @ 6,50 \$/t	38,25
Frais de séchage @ 12 \$/t	80,00
Stockage – jusqu'à la fin de mars @ 6,95 \$/t	41,15
Droits de l'office de commercialisation	1,75
TOTAL	237,75
Autres coûts	
Terrain (loyer ou intérêt sur le coût de terrain, plus les taxes nettes)	160,50
Assurance-récolte	17,25
Intérêt sur le fonds de roulement	37,50
Divers (téléphone, voiture, etc.)	37,00
TOTAL	252,25
TOTAL DE TOUS LES COÛTS À L'HECTARE	878,00

Source : Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation de l'Ontario.

COÛTS DE PRODUCTION DU SOJA – 1985

Ces exemples de coûts s'appuient sur de nombreuses hypothèses, y compris certaines estimations des coûts des terres, les prix des facteurs de production achetés et les épandages d'engrais, etc.

	Estimations des coûts (\$/ha)
Matériel	
Semences – 67 kg	32,00
Engrais – 175 kg (8-32-16)	53,25
Herbicides – plantes annuelles	35,25
– herbes à feuilles larges	33,25
– autres, s'il y a lieu	0,00
Traitement de la semence	3,75
Manganèse et inoculants, s'il y a lieu	0,00
TOTAL	157,50
Pré-recolte (Exemples fondés sur les taux du travail à forfait en vigueur)	
Labour	29,50
Préparation du sol (1 fois)	16,75
Préparation du sol et incorporation d'herbicide (1 fois)	26,00
Semis	19,75
Application de manganèse (1 fois, s'il y a lieu)	0,00
Sarclage et passage à la houe rotative (2 fois)	22,25
TOTAL	114,25
Récolte et commercialisation (Exemples fondés sur les taux du travail à forfait en vigueur) (rendement présumé de 2,25 t/ha)	
Moissonnage-battage	69,25
Transport par camion @ 6,50 \$/t	14,50
Stockage jusqu'à la fin de mars @ 6,95 \$/t	15,50
Droits de l'office de commercialisation	2,00
TOTAL	101,25
Autres coûts	
Terrain (loyer ou intérêt sur le coût du terrain plus les taxes nettes)	160,50
Assurance-récolte	14,75
Intérêt sur le fonds de roulement	25,75
Divers (téléphone, voiture, etc.)	37,00
TOTAL	238,00
TOTAL DE TOUS LES COÛTS À L'HECTARE	611,00

Source : Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation de l'Ontario.

FACTEURS DE CONVERSION

Unité métrique	Facteur approximatif de conversion	Donne
LINÉAIRE		
millimètre (mm)	x 0,04	pouce
centimètre (cm)	x 0,39	pouce
mètre (m)	x 3,28	piéd
kilomètre (km)	x 0,62	mille
SUPERFICIE		
centimètre carré (cm ²)	x 0,15	pouce carré
mètre carré (m ²)	x 1,2	verge carrée
kilomètre carré (km ²)	x 0,39	mille carré
hectare (ha)	x 2,5	acre
VOLUME		
centimètre cube (cm ³)	x 0,06	pouce cube
mètre cube (m ³)	x 35,31	piéd cube
	x 1,31	verge cube
CAPACITÉ		
litre (L)	x 0,035	piéd cube
hectolitre (hL)	x 22	gallons
	x 2,5	boisseaux
POIDS		
gramme (g)	x 0,04	once
kilogramme (kg)	x 2,2	livre
tonne (t)	x 1,1	tonne courte
AGRICOLE		
litres à l'hectare	x 0,089	gallons à l'acre
	x 0,357	pintes à l'acre
	x 0,71	chopines à l'acre
millilitres à l'hectare	x 0,014	onces liquides à l'acre
tonnes à l'hectare	x 0,45	tonnes à l'acre
kilogrammes à l'hectare	x 0,89	livres à l'acre
grammes à l'hectare	x 0,014	onces à l'acre
plants à l'hectare	x 0,405	plants à l'acre

LIBRARY / BIBLIOTHEQUE



AGRICULTURE CANADA OTTAWA K1A 0C5

3 9073 00046279 8

